21e ANNÉE (3e SÉRIE) — N° 7 — 16 FÉVRIER 1899
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES
DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE,
HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION,
CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL,
de 10 francs sans le Supplément
Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*,
Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX MORALISTE

§ XIII. — La reine des passions

CE QUE C'EST QUE L'AMOUR, LE MOT ET LA CHOSE. — DE L'AMOUR DES ÉTOILES, ET DE L'ÉTHER BLEU DES POÈTES. — D'OÙ CELA VIENT, ET COMMENT CELA FINIT. — UN COMPAGNON SOURNOIS DONT IL FAUT SE MÉFIER. — AU PROCHAIN NUMÉRO, SON SIGNALEMENT.

Pas d'équivoque ici, s'il vous plaît ! Les cheveux qui me restent sont trop blancs et j'ai, grâce à Dieu, trop souci de mon éternité qui s'approche pour me permettre en si délicat sujet un mot, une seule pensée qui ne soit parfaitement froide, pure, et de tout point sanctifiante. Je sais que ces lignes passeront sous les yeux de milliers de lecteurs ; et j'ai conscience de la lourde responsabilité dont elles chargeront un jour mon âme devant le tribunal de la suprême justice.

Les saints ont beaucoup parlé de l'amour, plus et mieux que les poètes, et non pas seulement de cet amour idéal qu'est la charité spirituelle, mais aussi de l'amour-passion sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations. D'où nous vient donc cette pudeur effarouchée qui nous fait parfois trembler d'épouvante au nom seul de cet inséparable compagnon de notre vie terrestre ? Si c'est un ami bienfaisant, nous avons tort de méconnaître ses bons services. Si c'est un ennemi, n'est-il pas évident que nous devons le connaître, et pour cela le regarder bien en face, afin d'apprendre à le mieux combattre ? Si enfin c'est un hypocrite, tout aussi prêt à nous aider qu'à nous trahir, il faut le connaître encore, quitte à rester sur une prudente réserve à son endroit et à se garder de ses compromettantes familiarités.

J'aime infiniment les choses claires et je me suis toujours trouvé bien d'exprimer tout sincèrement ma pensée, sans souci de rhétorique, toutes les fois que je l'ai crue juste et utile à communiquer. C'est mon cas à l'heure actuelle. Je me permets de trouver que ce chapitre de l'amour manque beaucoup à nos théologies morales ; je regrette franchement qu'on n'enseigne pas à nos futurs directeurs des consciences une théorie complète d'une des plus graves, et à coup sûr, de la plus fréquente des maladies de l'acte humain.

Qu'on m'entende bien. Je ne trace pas un programme d'études pour un pensionnat de demoiselles ; je n'ai qu'une sympathie médiocre pour les procédés ultra-libres de l'éducation américaine. Mais en vérité, est-ce que la vocation du prêtre, sous toutes les latitudes, en Europe aussi bien qu'en Amérique, ne lui impose pas une trempe particulière de cœur et d'esprit ? Puisque c'est un médecin, mon avis est qu'il doit savoir de la médecine, beaucoup, le plus possible, et qu'il n'est plus guère temps pour lui de l'apprendre quand il a déjà commencé à « exercer. »

— Vous êtes en retard, pauvre vieux ! diront quelques sages cervelles. Votre chapitre de l'amour est écrit depuis longtemps ; libre à chacun de l'aller trouver là où il est. Croyez-vous nos moralistes si peu avisés que d'avoir omis l'étude morale de cette maîtresse pièce de la vie humaine ? Vous connaissez mal vos auteurs, vénérable ancien ; peut-être même ne les connaissez vous plus du tout, ce qui se comprend de la part d'un homme fort absorbé dans les préoccupations terre à terre de la vie pratique. Voyez donc en philosophie le traité des *passions* ; la première de toutes, l'amour y occupe une large place. Nos jeunes théologiens ont dans la *Somme* de saint Thomas des pages superbes là-dessus à leur disposition ; les auteurs de morale leur offrent « passim » à propos de la liberté, des passions, de la chasteté, du mariage, etc., des solutions de cas de conscience où ils peuvent puiser tous les renseignements utiles, sauf toujours, bien entendu, ceux qu'il leur plaira d'ignorer par mauvaise volonté ou coupable paresse d'esprit. Vous voyez que votre critique

porte à faux et que nos jeunes étudiants en médecine morale sont mieux préparés que vous ne dites à l'exercice de leur futur ministère spirituel.

— A mon tour! Est-il vrai, oui ou non, que l'amour est chez nous, comme le dit fort bien l'objection qu'on vient de lire, la pièce maîtresse de la vie morale de l'homme, le point de départ par excellence de tous nos mouvements, comme aussi la source la plus abondante de nos mérites et de nos péchés ? Vous répondez : Oui ! et vous faites bien ; cela saute aux yeux. Mais alors, je dis, moi : Pourquoi donc éparpiller en bribes dispersées, de ci de là, dans quelques petits coins obscurs de la philosophie ou de la casuistique, une doctrine aussi considérable, qu'il importe tant de mettre en bonne place, sous forme bien pénétrante et nettement accusée, dans l'intelligence et la mémoire des élèves ? On fait d'ordinaire un peu plus d'honneur à certains sujets de dogme et de morale qui sont loin d'avoir la portée de celui-ci, qu'on a justement appelé le premier et dernier chapitre de l'histoire universelle du genre humain.

C'est toujours le même système. Voyez telle page, et puis telle autre, et encore cet endroit-ci de philosophie et ce passage-là d'un autre livre ; réunissez tout cela... et vous aurez l'ensemble. Ceci me rappelle ce jeu d'enfant qui consiste à juxtaposer des morceaux de carton bizarrement découpés, en plus ou moins grand nombre, pour constituer, par le fait de leur assemblage, la carte de France, par exemple. Travail de patience, qui finit par aboutir, j'en conviens ; mais, travail de patience pénible, agaçant, qu'on ne fait pas sans y être un peu forcé et auquel, en somme, personne, ou à peu près, ne se donne la peine de consacrer un temps que dévore toujours trop tôt le souci glouton des affaires plus immédiatement utiles à la marche pratique de la vie.

Je suis de ceux qui pensent : 1° que la géographie de France vaut, pour un Français, la peine d'être étudiée ; 2° que la bonne manière de la connaître, c'est d'avoir sous les yeux une carte complète, quitte à examiner à part les détails, et non pas une collection pêle-mêle des 86 départements ; 3° que si les malins, ou ceux qui n'ont pas grand'chose à faire, peuvent s'offrir l'agrément du petit jeu de casse-tête dont je parlais tout à l'heure, ce luxe n'est pas à la portée du commun des hommes, auxquels il faut toujours pratiquement enseigner, dans leur intégralité, tout à part, et avec toute l'importance qu'elles méritent, les grosses doctrines saillantes qui doivent rester toujours les suprêmes directions régulatrices de leur conduite. Ceci dit, je viens à mon sujet.

Nous avons récemment distingué dans l'homme, avec beaucoup de précision, deux principes de mouvement, deux appétits, deux tendances à la possession du bien, deux *amours* enfin, correspondant aux deux modes de connaissance dont il est doué, la connaissance *sensitive*, et la connaissance *intellectuelle*.

Admettons pour un instant, afin de simplifier le langage, la théorie, d'ailleurs parfaitement fausse, qui voit dans le composé humain la simple réunion accidentelle de deux natures différentes : l'ange et la bête, comme dans l'ange Raphaël, par exemple. Mettons que l'âme plane dans le monde spirituel du vrai et du bien universel intelligible... c'est, en raccourci, quelque chose, oh ! de très loin ! d'analogue à la connaissance et à l'amour des vrais anges qui n'ayant point de corps ni de sensibilité à aucun degré, sont affranchis du concours de la matière dans toutes leurs opérations de connaître et d'aimer. Dans l'homme donc, il y a un amour, que j'appellerai provisoirement l'amour de l'ange, tout spirituel, celui-là, absolument extra-corporel et qui brûle, loin des orages de la sensibilité, dans les mystérieuses profondeurs de la volonté illuminée par les clartés immatérielles de l'esprit. De cet amour-là je parlerai bientôt plus longuement, quand le moment sera venu de dire à quels signes on peut distinguer ses œuvres d'avec celles qui appartiennent à son voisin. Ce sujet, de grande utilité morale, ascétique et mystique, mérite une place à part dans nos études.

Parlons donc aujourd'hui, et surtout pour en bien étudier les caractéristiques, voire aussi les maladies, de l'amour de la bête.

Il est très bien nommé ainsi ; j'ai déjà dit pourquoi. Les poètes ne me pardonneront pas de porter une main sacrilège sur l'idéal de leurs rêves fantastiques, tout comme les âmes dévotes à certaines vieilles légendes pieuses du passé, ne pardonnent pas volontiers leur hardiesse d'iconoclastes aux modernes critiques de l'histoire quand, avec la précision scientifique de la balance et du scalpel, ils ont l'audace de désosser, et parfois de réduire en poussière, tels beaux récits épiques du vieux temps où l'on avait doucement bercé l'imagination de leur enfance.

Qu'importe, après tout, le sentiment des poètes et autres gens dont c'est, semble-t-il, la vocation de vivre dans la marge de la vie réelle, dans un monde extra-humain, chimérique, que chacun d'eux se construit d'après les caprices de son tempérament, pour lui tout seul, afin d'être mieux assuré d'y rêver et d'y jouir idéalement à l'abri de toute contrainte, de tout contact avec les souillures de la vulgaire réalité !

Qu'importent les fantaisies de l'artiste, homme de lettres, peintre, musicien, mythologue et fablier, au penseur sérieux et chrétien, aussi ardemment passionné que froid ami de la vérité, qui n'entend se payer ni de mots ni de belles images, qui enfin, en toute sincérité de cœur et droiture d'esprit, veut connaître l'homme tel que Dieu l'a fait, tel que Dieu le connaît et le comprend, et donner la seule bonne réponse qu'autorisent la raison naturelle et la foi, à ce formidable point d'interrogation qui plane toujours là-bas dans les brumes de l'avenir, consolant ou menaçant, sur les destinées morales de l'humanité.

La poésie est une chose ; la philosophie en est

une autre. J'ai « adoré » jadis les rimes de Musset et de Lamartine pour l'étrange frisson de plaisir dont elles ont caressé les délicatesses de ma sensibilité imaginative ; je les hais, pour le mal qu'elles ont fait à mon intelligence, en accumulant ces jolis nuages derrière lesquels s'est trop souvent dérobée à mon regard la lumière de la vérité et de la justice. Pauvres fous que nous sommes ! Nous dressons des statues aux gens qui nous ont bien amusés, et nous attendons l'heure de la mort ou les sévères leçons de la douleur, pour nous demander si nous n'avons point payé trop cher le plaisir sottement procuré à la bête aux dépens de la raison !...

A nous au moins, prêtres du Dieu Créateur et Rédempteur, un peu de bon sens et de jugement solide au milieu de la démence universelle. L'amour n'est ni le dieu qu'ont chanté les fabricants de rimes, ni la brutale chose qu'analysent si malproprement nos récents coryphées de la littérature « nanaturaliste. » Ni si haut, ni si bas. Sachons le voir exactement tel qu'il est et à la place qui lui appartient dans le plan souverain de la Providence.

En dehors de l'être et de l'action, Dieu a donné à l'homme ici-bas le *plaisir* comme condiment de sa vie et soutien nécessaire de ses œuvres.

Sans l'influence puissante qu'exerce sur nous la convoitise du plaisir qui nous attend, que de fois nous resterions paresseusement inactifs ! Pour les âmes saintes, l'honnêteté intrinsèque du devoir à accomplir peut être un mobile suffisant ; et encore, trouvent-elles un plaisir, d'ordre spirituel et plus délicat, à conformer ainsi amoureusement leurs désirs à ceux de Dieu. Mais la masse humaine prise dans son ensemble ne se mène point par de si hautes considérations. Sans être ce qu'on appelle sa fin dernière absolue, exclusive de toute autre — ce qui serait péché, — la jouissance du bien-être cherché est pour elle pratiquement le motif impulsif de ses déterminations.

Et ce qu'il faut admirer, c'est que le Créateur a pris soin de proportionner l'intensité des plaisirs humains à la nécessité des fonctions qu'ils accompagnent, dont ils sont, en toute vérité, ainsi que je l'ai dit, le condiment indispensable. Le plaisir de manger et le plaisir de boire, joints aux excitants opposés de la douleur qu'occasionnent la faim et la soif, sont des plus vifs que l'on puisse éprouver, et cela, sans aucun doute, parce qu'ils président à une fonction organique de première nécessité, l'alimentation, sans laquelle, si l'homme venait à la négliger, l'humanité périrait. Les sens extérieurs, chacun dans son ordre, ont aussi leurs catégories de délectations respectives qui sont pour nous autant de sollicitations puissantes à en multiplier les exercices. Moins parfait, peut-être, théoriquement parlant, et à un certain point de vue particulier — au point de vue des matériaux fournis à la connaissance, — le sens du toucher est celui qui nous donne, entre tous, les plus profondes et violentes émotions de volupté sensible ; n'est-il pas aussi celui qui, sous ses formes infiniment variées, prête le plus efficace concours à l'entretien et à la conservation de l'homme, dans son individualité matérielle ?

Il est donc, dans l'appétit sensitif, duquel seul nous parlons, des jouissances variées en nombre et en intensité, correspondant merveilleusement bien au jeu de nos différentes fonctions organiques, et les stimulant à l'action d'une manière opportune pour le plus grand bien de l'ensemble du composé humain.

Or, parmi ces fonctions organiques, il en est une qui mérite tout spécialement de fixer notre attention : c'est la fonction générative, la fonction de reproduction, la plus nécessaire de toutes et la plus difficile à assurer, celle-là, et qui réclamait, plus encore que les autres, une puissante garantie de son exercice régulier. La plus nécessaire, ai-je dit, et c'est évident, puisque sans elle l'espèce humaine aurait vite disparu de la surface de la terre ; la plus difficile à assurer, ai-je dit encore, parce que, dans l'ordre humain, la procréation des enfants entraîne pour les générateurs, des charges extrêmement lourdes, des soucis moraux et économiques très graves, et auxquels, laissé à lui-même, l'homme aurait certainement cherché à se soustraire, n'y trouvant pas un plaisir supérieur aux peines, si Dieu n'avait pris soin de pourvoir à la réalisation de son plan : *Crescite et multiplicamini*. Très sagement il y a pourvu en offrant à l'homme, dans l'œuvre matrimoniale de la reproduction, une intense volupté capable de l'y solliciter et de l'y récompenser, en quelque sorte, tout de suite, de la fonction remplie en conformité avec les mystérieux desseins de sa Providence.

Voilà pourquoi tous les hommes naissent avec une inclination marquée, plus ou moins forte il est vrai, mais nette cependant, à l'union sexuelle ; l'attrait, même inconscient, de la volupté sensible remplace chez eux l'instinct aveugle voulu et dirigé par Dieu, qui préside, dans la plante et chez l'animal, à l'accomplissement de l'œuvre génératrice. Car, il faut bien remarquer que le phénomène de la reproduction est en soi d'ordre purement végétatif, et que c'est à ce titre qu'il se rencontre dans les espèces supérieures, animale et humaine, qui ont la vie végétative à la base de leur organisation matérielle vivante.

Or, parmi les différents plaisirs que peut avoir à savourer l'appétit sensitif de la bête et de l'homme, celui-ci tient une place tout à part, tant à cause de son intensité qu'en raison des mille sensations agréables dont il est pour ainsi dire le centre ou le terme dernier, et sur lesquelles il projette, très souvent à notre insu, quelque chose de ses perfides et enivrantes attractions.

Pourquoi se payer de mots ? Appelons les choses par leur vrai nom : voilà *l'amour*. Amoncelez tant qu'il plaira à votre imagination, les voiles d'idéales métaphores sur le fait que je viens de dire, il n'en restera pas moins vrai que, pour le

psychologue anatomiste, pour le médecin moraliste, l'amour-passion, l'amour au sens vulgaire, l'amour des tressaillements nerveux de la chair et du sang, des impétueuses inclinations corporelles, aussi bien que des satisfactions égoïstes innommables, l'amour des déclarations carbonisantes, est tout simplement la maîtresse passion de l'ordre sensible, la plus parfaite réalisation de la définition scolastique : *Passio est vehemens motus appetitus sensitivi cum transmutatione corporali.*

De sots rêveurs, de tous les temps, ont prétendu l'épurer et l'immatérialiser jusqu'à lui réserver une place d'honneur parmi les divinités idéales de l'Olympe, jusqu'à en faire je ne sais quelle sublime quintessence de ce qu'il y a de plus pur dans les chastes régions où trônent les affections de la volonté spirituelle; d'autres, à l'inverse, n'y veulent voir qu'une détente automatique de nerfs, une fonction physiologique brutale, dont ils prétendent avoir surpris le secret dans le jeu mécanique des lois de la matière vivante.

Ni si haut, ni si bas, encore une fois ! Entre les deux est l'exacte vérité.

La sensibilité n'est ni esprit, ni corps brut ; et, parmi les phénomènes de l'ordre sensible, celui-là constitue, en un sens très vrai, la plus haute expression de la perfection affective propre à la volonté animale, à l'appétit sensitif.

Je tiens à préciser ici mon langage, en un sujet où il semble qu'un malin génie se soit appliqué à multiplier à dessein les équivoques, comme pour mieux endormir notre vigilance ou la tromper grâce à l'artifice de la plus redoutable des confusions.

Affection *aimante* de la sensibilité, affection *aimante* de la volonté spirituelle, voilà déjà *deux* choses radicalement différentes, qui n'ont de commun que l'inclination *in bonum*, et nous avons assez dit l'infinie distance qui sépare le *bien sensible* du *bien spirituel*.

On donne pourtant volontiers le même nom aux manifestations des deux appétits, matériel et intelligent. Dieu merci que la langue théologique a un mot à part, le mot *charité*, pour désigner les effusions affectueuses de la volonté surnaturelle ! c'est toujours cela de précisé ; mais, pour le reste, ne rencontre-t-on pas mille et mille fois couvertes de la même sempiternelle étiquette « amour, » les expressions infiniment variées de l'affection spirituelle ? Amour de Dieu, amour du prochain, amour paternel, amour filial, amour de l'étude, amour de la science, amour de l'art, amour des vieux livres, amour de la gloire, amour de l'argent, amour-propre, et n'oublions pas l'amour sacré de la patrie, etc., etc., etc. Amour toujours partout, à tort et à travers !

Ce n'est pas tout. Dans l'ordre sensible lui-même, où multiples sont aussi les manifestations de l'appétit animal en dehors de celle qui se rapporte de près ou de loin à la fonction génératrice, c'est encore et toujours le même terme qui sert assez indifféremment à désigner des opérations absolument disparates. On dit du gourmand, et aussi du gourmet, qu'il a l'amour de la table (plaisir appétitif du palais) ; de l'artiste, qu'il a l'amour de la musique (plaisir appétitif de l'ouïe); du « sensuel, » impressionnable aux séductions de la forme plastique, qu'il a l'amour des belles formes ; du nez délicat, qu'il a l'amour des parfums ; de tous les hommes, ou à peu près, qu'ils ont l'amour des plaisirs tactiles, etc., etc.

On parle de l'amour des plantes, de l'amour du brin d'herbe pour la goutte de rosée ou le rayon de soleil...

Mieux que cela encore, — et voilà le comble, — pour nos poètes tout est amour et rien que cela, ici-bas et là-haut sous les voûtes célestes ; donc, amour l'affinité chimique ; amour l'attraction moléculaire des atomes, amour enfin, et pourquoi pas ? la gravitation universelle des astres dans leur course à travers l'infini de l'espace créé !... Ecoutez plutôt cette envolée idéalement superbe d'un des plus malpropres poètes de l'amour-passion :

> Oh ! vous le murmurez dans vos sphères sacrées,
> Etoiles du matin, ce mot triste et charmant !
> La plus faible de vous, quand Dieu vous a créées,
> A voulu traverser les sphères éthérées
> Pour chercher le soleil son immortel amant...
> Elle s'est élancée au sein des nuits profondes ;
> Mais une autre l'aimait elle-même, et les mondes
> Se sont mis en voyage autour du firmament[1] !...

Quel gâchis mirifique ! En imagination, tout cela est ravissant. Mais, pour le penseur qui aime à voir clair, à appeler chaque chose par son nom et à ne point la confondre avec sa voisine, c'est une autre affaire. Qu'on voie de l'amour partout où il y a mouvement, rapprochement de deux êtres qui se conviennent, s'attirent et s'embrassent, aussi bien en minéralogie et en mécanique chimique qu'en biologie végétale, animale et humaine, cela m'est égal, et, au fond, cela est un peu vrai. Mais, j'aimerais bien tout de même une langue un peu plus riche et exacte.

Si tout est amour, il y a des amours de bien des sortes, de bien des genres absolument différents ; il en est de spirituels et de matériels, de divins et d'humains, d'éthérés et de très terre à terre, d'innocents et de fort dangereux.

Le moraliste philosophe a quelque raison de s'inquiéter de cette promiscuité universelle d'idées sous un mot commun, ce qui dispose, quoi qu'on en ait, à couvrir les misères de l'un sous les riches qualités de l'autre, à faire miroiter à nos yeux le charme éblouissant d'une lumière empruntée, là où la réalité vraie n'offre guère que des couleurs sombres à qui veut la voir autrement qu'à travers la fantasmagorique lanterne de l'imagination poétique.

Il est trop tard pour changer tout cela ! Dieu me garde d'en avoir la chimérique prétention. Le pli

[1] A. de Musset.

est si bien pris que saint Thomas lui-même, dans la série de questions où il traite pourtant spécialement des passions (*motus appetitus sensitivi)* et dont il consacre plusieurs belles pages à la passion d'amour, s'échappe très souvent à parler simultanément des deux amours, spirituel et sensible, qu'il comprend, comme le reste des hommes, sous la même dénomination.

Il faut donc se plier à l'usage et, pour arriver à préciser sa pensée, recourir aux périphrases. Après tout, quoi qu'il en soit de la langue, et de l'emploi conventionnel des mots, l'important est de s'entendre, et c'est ce qui arrive toujours quand on énonce clairement ce que l'on conçoit bien, dût-on y mettre un peu plus de précautions et n'arriver au but que par des chemins détournés, faute de voie droite (de mot *spécial* et de définition) qui y mène.

Donc, ami lecteur, parmi tous ces amours à l'infini, c'est sur *un seul* que je me suis proposé d'appeler aujourd'hui votre attention. Laissons totalement de côté tout l'ordre de nos opérations spirituelles, tout l'ordre des affections propres à la volonté libre. Laissons de côté aussi l'amour des étoiles, des atomes et même des plantes. Parlons un peu, et uniquement, de l'amour des bêtes; et parmi les différentes sortes d'amour sensible où se traduit chez nous en mille manières (très souvent fort innocentes et méritoires) l'émotion satisfaite de l'appétit ou affection propre à la sensibilité, considérons tout à fait à part celle que j'ai déjà définie au début de cette étude, l'amour de près ou de loin relatif à la fonction providentielle de la reproduction, que, pour ne pas l'appeler « amour génésique, » je nomme tout simplement *amour-passion.*

Encore une fois, il faut bien noter cela, cet amour-passion ne consiste pas dans la physiologie brutale de l'acte reproducteur; non certes! PAULO *majora canamus*. C'est un plaisir, une agréable émotion sensitive, causée dans l'appétit animal, faculté déjà noble et élevée, à *l'occasion* plus ou moins lointaine, quelquefois même très éloignée, de la fonction physiologique susdite.

Ceci étant nettement précisé, avant d'arriver à la morale de l'amour-passion, il me reste encore une observation préliminaire à présenter.

J'ai parlé de l'universelle sensibilité de la race humaine sur ce chapitre, sensibilité qu'a rendue moralement compromettante et particulièrement difficile à bien diriger, la blessure du péché originel, d'où nous est restée, comme chacun sait, la *concupiscentia*, le *fomes peccati,* le feu couvant perpétuellement sous la cendre.

On aurait tort de s'imaginer, comme d'aucuns le font aisément, que cette concupiscence a son champ limité aux alentours immédiats de la fonction génératrice. La bête flaire de très loin, sans que l'esprit, le plus souvent, en ait la moindre conscience, les douceurs qui caressent agréablement son insatiable appétit de délectation sensible. A moins d'être appelé à y réfléchir, l'homme n'aperçoit pas quelle relation il peut y avoir par exemple (on me permettra d'être sobre en exemples en tout ceci) entre l'audition de telle inspiration musicale sensuelle, entre l'émotion fugitive, doucement pénétrante, d'un visage de femme ou d'enfant aperçu au hasard une seule fois en passant, et le terme bas, souvent absurde et impossible, auquel se rattache, comme à son centre, notre amour-passion, terme qui est à cent mille lieues, et plus, de la pensée de celui qui, par l'ouïe ou la vue, a senti un instant courir un tressaillement de plaisir inexplicable, indicible, à travers les fibres nerveuses de son corps.

C'est vrai, cette relation on ne la voit pas, on ne la soupçonne pas. J'accorde même bien volontiers que très souvent elle n'existe pas ; car enfin, je n'ai pas la sottise de prétendre que tout plaisir sensible, toute émotion des sens, se ramène là où j'ai dit. Il est des plaisirs causés par la « perception du beau » en lui-même et qui peuvent *en rester là*, qui en restent là d'ordinaire chez les gens dont la complexion organique et l'éducation intellectuelle et morale sont assez affinées, assez haut montées, pour les mettre à l'abri des orages, trop faciles chez d'autres, pour qui l'écho va se perdre dans les bas fonds de la nature.

Donc, faisons chez les artistes purs, la part large aux impressions du beau sensible pur, qu'on peut admettre non seulement absolument innocentes, mais sans relation physiologique aucune avec l'amour-passion proprement dit. C'est là une autre question sur laquelle je reviendrai le jour où, à propos de beau, j'aurai l'occasion de m'expliquer sur la morale de l'art et des artistes, et de montrer que dans ces cas particuliers, l'association intime de l'intelligence dans le « goût » du beau l'épure et le transforme en le plaçant à une hauteur où ne vient le souiller aucune éclaboussure partie d'en bas.

Cette concession faite, il reste à constater que, pour être très souvent parfaitement *inconsciente*, la relation susdite entre une foule de satisfactions appétitives d'ordre sensible et l'amour-passion, n'en est pas moins réelle. Dieu l'a voulu ainsi et nous ne pouvons qu'adorer sa très sage et très efficace Providence.

La sensibilité humaine, sans doute, est beaucoup plus parfaite que celle de la bête ; elle plonge ses racines dans une âme immortelle, et la végétation de ses rameaux subit largement l'influence directrice de la raison et de la liberté. L'homme n'est donc point tout à fait bête à la manière des bêtes : cela lui arrive bien quelquefois, trop souvent, hélas! Mais enfin, aucune loi ne le contraint, comme l'animal, à se ruer violemment, sans préparatifs, à la volupté qui s'offre à lui. Dieu devait compter avec sa liberté. Saint Augustin a de jolies pages pour expliquer comment il s'y prend, de longue main, par des voies détournées, au moyen de sollicitations sensibles plus ou moins éloignées et délicates, pour le disposer à réaliser les fins de sa Providence. Quoi d'étonnant dès lors si, en

nombre d'occasions, ces plaisirs, apparemment et tout d'abord sans conséquence, ont leur contre-coup et comme leur dernière raison d'être ailleurs que dans l'agréable satisfaction qui passe et ne semble que frôler à fleur de peau cette faculté jouisseuse qu'est l'appétit sensitif ?

Assez d'anatomie psychologique. Parlons un peu morale maintenant.

L'amour sexuel, l'amour du carquois et des yeux bandés, l'âme du théâtre (lisez *Phèdre* de Racine, s. v. p.), le secret ressort de la plupart des drames et tragédies dont est faite la chronique galante ou sanglante des tribunaux, cet amour-là est une *passion*, ni plus ni moins, rien autre chose ; ajoutons : la première, la reine des passions, et aussi la plus intense dans ses jouissances, la plus violente dans ses emportements.

Madame a ses nerfs et prie Monsieur de respecter son malaise... Il y a quelque part quelqu'un, peut-être, qui sait le mal dont elle souffre, et c'est grosse souffrance que la *tristesse* de l'amour contrarié !...

Cousin et cousine ont trente ans à eux deux. Ils se connaissent de vieille date, se plaisent à jouer ensemble, adorent le tête à tête, se serrent la main et s'embrassent le plus innocemment du monde, c'est entendu ! mais avec quelle jouissance, aussi profonde qu'inconsciente quant à sa nature et à ses origines ! Cousin n'aime ainsi que cousine, et *vice-versa*. Ni l'un ni l'autre ne sait pourquoi. Les parents n'ont même pas la pensée de se le demander. Ces enfants, si jeunes, élevés ensemble..., c'est si gentil, si naïf, si tendre à cet âge-là !...., Oui ! attendez un peu, et cela finira par un mariage ou par d'indicibles tortures de cœur, le jour où il faudra se dire adieu, se renoncer..., le jour où le frottement du monde jettera ces jeunes cœurs déjà combustibles en pâture à toutes les étincelles de foyers moins respectables, etc., etc.

Comment cela vient ? on l'ignore... Comment cela se termine ? on finit toujours trop tôt par le savoir. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour bien des misères physiques et morales, pour beaucoup de périlleux soubresauts de l'appétit sensitif excité ou irrité : *Passio est vehemens motus appetitus sensitivi cum transmutatione corporali ;* en aucun sujet, nulle part mieux qu'ici, la définition scolastique ne trouve sa complète vérification ; et dès lors, il semble que nulle part aussi nous ne soyons plus autorisés à appliquer les principes de morale que met en jeu la théorie des passions.

Gazez, enjolivez, poétisez et divinisez, tant qu'il vous plaira. Un fait est là qui s'impose : on ne sait comment cela vient.... Un coup d'œil, un contact, un éblouissement, et moins que cela encore quelquefois. Où est la liberté, où est la raison là-dedans à l'origine ? Absentes, l'une et l'autre. Plus tard, elles seront appelées à intervenir (indirectement) pour modérer, diriger, apaiser, mettre en bon ordre enfin ces frissonnements involontaires et inconscients, supposons-le, qui font si bien tressaillir d'aise la bête humaine, et ce sera parfois grosse besogne, pas toujours couronnée de succès, que de réduire dans l'appétit sensible la ration de jouissance à laquelle il sera trop naturellement porté à s'attacher avec un indomptable acharnement, quand il aura une fois commencé d'y goûter. On y réussit pourtant, la foi aidant et un sage régime de direction morale ; mais jusque là, je supplie qu'on veuille bien comprendre cette constatation capitale, jusque là, dis-je, l'amour-passion n'a rien d'humain puisque l'esprit et le libre arbitre y sont étrangers ; c'est donc un phénomène du plus pur ordre sensible, encore que infiniment plus subtil et délicat à saisir, plus raffiné, beaucoup moins matériel et grossier, si l'on peut dire, dans l'homme que chez les animaux. Concluons : c'est aussi un phénomène sans moralité aucune, bonne ou mauvaise, susceptible, c'est clair, d'en avoir une de très bonne heure, au premier éveil de la conscience, mais enfin en soi indifférent, et qui devient ultérieurement bon ou mauvais, suivant la direction qu'on lui donne, suivant les acquiescements légitimes ou coupables qu'y apporte la volonté.

Et voilà qui explique bien des choses et mène à bien des conclusions pratiques intéressantes.

Cet amour est encore plus traître qu'envahissant. Il éclot perfidement sans bruit ; il a la ruse dangereuse de se dissimuler sous une fausse étiquette, de longtemps se faire prendre par des âmes candides pour de la simple et toute innocente amitié spirituelle. On le regarde avec confiance comme un ami de la maison ; toutes les portes lui sont ouvertes et il en profite pour s'installer à son aise, sans éveiller les soupçons. Son insatiable gourmandise finit cependant par le trahir. Arrive l'heure où sa familiarité se révèle encombrante, tyrannique, et alors, aux premières lueurs de la réflexion, qui se prend à le regarder en face pour savoir qui il est, quel trouble, quelles angoisses, et, s'il faut le mettre dehors, quel martyre ! Les meilleures âmes s'y trompent, et l'on sait que plus d'une fois des saints et des saintes ont avoué l'humiliante torture que leur a causée cette vive inclination sensible, du jour où mieux éclairés et sortis de leur naïve inconscience, ils ont dû se résoudre à n'y voir qu'une faiblesse de la chair et du sang.

Deux écoles, je veux dire deux tendances opposées, se partagent ici les moralistes et directeurs d'âmes. Les uns voudraient la lumière pleine, même avec les dangers possibles de son éclat trop vif et blessant pour certaines vues délicates ; les autres sont partisans de la pénombre et du silence, au risque d'exposer les âmes aux douloureuses commotions qu'entraîne parfois avec elle la manifestation inattendue de la vérité.

D'après les premiers, il faudrait, de bonne heure, à la première occasion favorable, instruire les ignorants, leur faire connaître l'amour avec sa caractéristique et ses périls, parce que, disent-ils, un danger prévu est un danger écarté ou tout

au moins, infiniment plus facile à éviter, et que rien n'est redoutable comme les surprises de l'ignorance. Ils n'entendent pas, c'est évident, qu'on développe n'importe où et n'importe quand, dans les pensionnats de jeunes demoiselles, la « dogmatique de l'amour. » Le sujet est d'une infinie délicatesse et aussi d'une infinie banalité, et donc, d'une infinie nécessité ; ils veulent qu'on y apporte des précautions ; mais enfin, qu'on abandonne la méthode de fausse pruderie qui laisse aux jeunes cœurs le soin d'apprendre tout seuls ce qu'ils doivent savoir là-dessus, et les expose à ne s'instruire que quand il n'est plus temps de le faire, alors que, à la faveur de l'ignorance candide, la sensibilité s'est laissée envahir et qu'il est trop tard pour disputer à l'ennemi la conquête de la place.

A quoi les autres répondent que si, en certains cas isolés, il est bon d'éclairer, le procédé n'en sera pas moins en règle générale dangereux, en découvrant à de tendres intelligences des horizons qu'il y a tout avantage pour elles à ignorer le plus longtemps possible. L'amour, disent-ils, n'est pas qu'un danger ; il est en même temps un plaisir, spontané s'il en fût, et puissamment attrayant pour l'homme ; ils retournent donc l'argument de la thèse adverse : si un danger prévu est un danger évité, il est vrai aussi qu'un plaisir connu est un plaisir désiré. Reste à savoir lequel des deux l'emporte ici, de la crainte du péril ou de l'attrait du plaisir ; c'est, disent-ils, le plaisir qui dominera fatalement, et, dès lors, à la faveur d'une éducation prématurée, l'envahisseur fera plus de victimes encore, à cause de l'apparence amicale et séduisante qui cachera pratiquement toujours ses vilains côtés. Donc, dans l'ensemble, il vaut mieux se taire que parler, ignorer que savoir, attendre les rudes expériences de la vie, que de s'exposer à s'enivrer à l'avance à leur capiteuse étude.

Je me garde, pour le moment, d'entrer dans le débat. Peut-être oserai-je un jour offrir au jugement de mes vénérables confrères l'opinion que m'ont suggérée la raison et l'expérience sur ce très délicat problème de morale.

Mais, quoi qu'il en soit de la conduite à tenir *à l'avance* en pareille matière par rapport aux gens qu'on peut avoir mission d'instruire, je n'ai aucune hésitation à dire nettement ce qu'il faut penser et faire *après coup* quand le confesseur ou directeur d'âmes vient à constater dans un sujet innocent l'existence et les ravages déjà considérables de l'amour-passion.

Je dis dans un sujet *innocent ;* car, pour les autres, qui *savent,* qui se rendent compte du mouvement qui les entraîne et voient bien ce qu'il y a de moral ou d'immoral, de périlleux ou de légitime en leur affaire, je n'ai rien à ajouter à tout ce qui a été développé précédemment à propos des passions en général ; on les traitera, suivant les cas, d'après les principes de médecine physique et morale qui règlent la matière ; on leur administrera les remèdes que peut réclamer la gravité de leur état maladif, physiologique et spirituel. Revenons donc à nos « innocents » : c'est la classe intéressante entre toutes, et où une direction, pour difficile qu'elle soit, est appelée à produire les plus heureux fruits, si elle est intelligente, comme aussi les plus lamentables conséquences, si elle est maladroite.

Jeunes confesseurs, et vieux aussi, mes bien-aimés frères, c'est à vous que je dédie, en toute simplicité de cœur, les réflexions qui vont suivre ; puissent-elles ne point vous déplaire, et vous rendre le double service que je souhaite en vous les soumettant : apporter la paix chez vous, et vous aider à mieux procurer la gloire de Dieu chez les autres.

L'onction sacerdotale ne transforme point la nature de l'homme qui la reçoit. Elle lui apporte des grâces nombreuses, puissantes, suffisantes, s'il sait en user, pour toutes les circonstances difficiles de son ministère. Mais, quoique prêtre, enfin, il est et reste toujours homme. Impossible à lui, tout spirituel et saint qu'il soit dans la partie supérieure de son âme, impossible de se séparer de sa sensibilité. Il aura beau s'écrier douloureusement avec saint Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Dieu répondra toujours : *Sufficit tibi gratia mea.* Il a longtemps travaillé à dompter sa monture ; il peut arriver à la conduire avec une grande perfection ; à se garantir infailliblement de ses écarts possibles, jamais ! Mettons qu'il soit le plus saint, le plus régulier et surnaturel des hommes ; il n'est pas un ange. Et voilà ce qu'il aurait tort d'oublier.

Il aime ses paroissiens et paroissiennes d'une intense charité surnaturelle. Il les aime tous également, c'est entendu... Egalement ? Oui, *in Domino,* dans sa foi et sa charité spirituelle. Il peut arriver pourtant qu'il ait quelques petites préférences naturelles, de bonne amitié, de parenté, de gratitude, etc. Tout cela est bien. Mais il peut arriver aussi que, parmi ces préférences, il s'en trouve de moins faciles à expliquer par des raisons surnaturelles ou spirituelles. Pourquoi, en particulier, cet attachement — honni soit qui mal y pense — où, à son insu, il s'absorbe un peu plus que de raison ? Pourquoi ces rencontres spécialement sympathiques, multipliées avec autant d'art ingénieux que de sensible plaisir, sans l'ombre pourtant d'un motif suspect, d'une arrière-pensée dont il aurait à rougir, sans même que la pensée lui vienne à l'esprit de chercher la vraie nature de l'attraction qu'il subit et qu'il caresse chèrement, le plus inconsciemment du monde ? Pourquoi cette pénétrante jouissance, aux apparences bien calmes cependant, et surnaturelles, qui le retient, qui le ramène sans cesse à cette conversation si sainte, si édifiante, si angéliquement douce et innocente, si agréable à entendre par sa douceur et son innocence même ? Pourquoi, oui, pourquoi ?...

Cher ami, prenez garde ; il est temps peut-être de vous examiner froidement vous-même, de sou-

mettre vos sentiments à une vraie mais implacable analyse de raison. Point de péché, c'est clair, et Dieu me garde de le supposer. Danger tout de même, et très menaçant peut-être. Si l'on vient à éveiller votre attention, vous répondez : « Mais, je ne fais aucun mal... » C'est vrai, et l'on peut vous en croire. Etes-vous néanmoins assez peu avisé pour conclure de là que, ne faisant aucun mal, vous ne couriez aucun péril ? Ni ce voyageur non plus, tard égaré sur les grèves du mont Saint-Michel, ne fait aucun mal en s'y promenant ; il s'enlise pourtant peu à peu, sans s'en apercevoir au début, et la mort est sous ses pas. Avec un peu de philosophie dans la tête, et de sincérité dans le jugement, pourquoi ne vous avoueriez-vous pas que votre sensibilité est grandement intéressée dans l'affaire, qu'il y a du « sensitif » et beaucoup, et rien que cela peut-être, dans les éléments de votre affection, que tout n'y est pas raison pure et charité divine?... Découverte désagréable et quelque peu désillusionnante, j'en conviens ; et humiliante, donc ! quand il faut se dire qu'on a pu être, longtemps quelquefois, le jouet ridicule d'un mouvement parti, en définitive, de si bas étage ! Qu'importe ! si cette découverte nous sauve en nous instruisant et nous garantit, du coup, de bien des misères possibles, fatal résultat d'une ignorance ou d'une insouciance davantage prolongée.

Vous accuser de cette affection vive, un tantinet encombrante, à confesse ? Oh que nenni ! je ne vous le dis point. Il n'y a pas de péché ; donc... Mais, vous en ouvrir à un directeur éclairé, à titre de consultation médicale ? C'est une autre affaire; et je pense qu'avec un peu d'humble défiance de vous-même, vous le feriez. Au moins, si le cas vous arrive, pensez à cette page où le « vieux moraliste » voudrait mettre tout ce qu'il peut avoir d'expérience et de cœur à votre service.

Prêtre ou religieux, homme célibataire ou marié, jeune homme ou jeune fille, c'est partout la même chose, sauf nuances variables à l'infini. Le danger est pour tout le monde, au même point : le danger de s'endormir quand il faudrait veiller, le danger d'oublier que l'*appétit sensible* est là qui réclame sa pâture, sa jouissance propre, et sait fort adroitement se l'offrir sans autorisation préalable de la conscience, sans aucun souci du permis ou du défendu auxquels il n'entend rien, parfaitement indifférent à aiguiller sur une bonne ou sur une mauvaise voie la marche pratique du composé humain tout entier.

Je pense avoir atteint le double but que je me proposais en insistant beaucoup sur la théorie physiologique et morale de l'amour-passion : rassurer les consciences troublées par un phénomène dont elles s'effraient, faute d'en bien apprécier les causes physiques et la moralité ; et, de plus, offrir à qui de droit l'occasion de réfléchir, non seulement sur les remèdes à employer en cas de mal, mais aussi sur les précautions préventives qu'impose le voisinage perpétuel d'un si turbulent compagnon, sur la bonne manière de le diriger, de le domestiquer, et d'en tirer le parti qui convient, suivant les circonstances, pour la sanctification de la vie et le mérite de nos actes.

Comme il ne s'agit point de faire ici œuvre de science vaine, de pure théorie spéculative, il nous reste pour finir à préciser pratiquement toute cette doctrine et à conclure.

Il y a, pour tout le monde et surtout pour le confesseur, gros inconvénient à s'illusionner sur les faits et gestes de l'appétit sensitif, au point d'ignorer même profondément son existence, son caractère propre, ses inévitables et invincibles tendances, souvent trop faciles à confondre avec les émotions affectives, tout immatérielles, de la volonté.

L'amour-passion est chose de soi on ne peut plus naturelle, spontanée, mais chose d'ordre sensible et partant liée, dans ses origines et son développement, aux conditions physiologiques du tempérament, au fonctionnement de l'organisme matériel et nerveux ; chose donc de soi moralement indifférente, ni bonne ni mauvaise, susceptible seulement de devenir l'un ou l'autre suivant la moralité spéciale de son objet, de ses circonstances et de l'intention qu'y apporte avec advertance de l'esprit, le concours libre de la volonté.

Le péché commence à poindre, et là seulement, à l'instant où l'homme prenant conscience des fantaisies de sa sensibilité affective, constate qu'elles convergent vers un but illicite et défendu. Il est de son devoir alors de donner le coup de barre pour changer la direction du mouvement dangereux, et de ne point laisser s'égarer les complaisances de sa volonté libre sur une jouissance d'ordre inférieur, dont la loi morale lui impose l'absolue privation.

Inutile de rappeler une fois encore les éléments d'excuse, *si non a toto saltem a tanto,* résultant de ce fait que l'amour-passion a ses origines dans la physiologie nerveuse du corps humain, dans les profondeurs de la bête, encore qu'il soit chez elle, pour son genre de vie sensitive, chose belle, digne de respect, admirablement conçue et réalisée par le Créateur pour les fins mystérieuses de sa Providence.

Corruptio optimi pessima : l'amour-passion est la meillleure et la pire chose qui soit dans l'homme ; la meilleure, si l'âme sait noblement diriger et utiliser l'énorme puissance de mouvement que renferme l'intensité de ses ardeurs ; la pire, par raison inverse, si elle se laisse coupablement traîner par des chemins dangereux à la remorque de la plus vigoureuse et insatiable de ses passions : *concupiscentia parit peccatum*, et quelle source féconde de fautes graves que celle-là !

Sachons donc traiter avec intelligence et charitable compassion les pauvres âmes qui souffrent, *sans savoir pourquoi,* d'une « sensibilité » affectueuse trop tendre, trop prompte à subir le choc

d'une étrange sympathie dont la jouissance, pour elles inexplicable, devient vite une obsession qui tyrannise leur liberté et paralyse les meilleurs efforts de leur bonne volonté dans la voie de la vie chrétienne.

Sachons surtout nous juger nous-mêmes, comme nous sommes prêts à juger les autres ; et, pour être sûrs de nous bien juger, prenons l'habitude de nous étudier pour nous bien connaître. Comment on arrive à se bien connaître, — soyons franc jusqu'au bout, — à distinguer l'amour de l'amitié, c'est ce que j'essaierai d'expliquer dans un prochain article qui complètera, j'espère, ce qu'on pourrait trouver encore d'insuffisant ou de trop sous-entendu dans celui-ci.

(A suivre).

LE SACERDOCE ÉTERNEL et L'AMBASSADEUR DU CHRIST

(Premier article)

On nous demande de « faire connaître ces deux ouvrages : *Le Sacerdoce éternel* par le cardinal Manning et *L'Ambassadeur du Christ* par le cardinal Gibbons, de dire en quoi ces deux ouvrages se ressemblent et en quoi ils diffèrent, et si ces deux livres écrits l'un pour le clergé anglais, et l'autre pour le clergé des Etats-Unis, peuvent être d'une grande utilité au clergé français. »

C'est par la réponse à cette dernière question que nous commencerons. Cette réponse sera très courte.

Le Sacerdoce éternel porte un caractère très anglais, et *L'Ambassadeur du Christ* un caractère très américain, et néanmoins ces deux ouvrages sont de nature à être très utiles au clergé français, surtout au clergé paroissial auquel ils sont spécialement destinés. Nous ne savons si parmi les ouvrages écrits en français sur le même sujet il en est qui puissent lui être plus utiles. Nous en doutons fort. C'est précisément ce qui nous a décidé à entreprendre volontiers cette étude. Un des résultats que nous en espérons, c'est qu'elle portera un certain nombre de nos lecteurs à ne pas se contenter d'une simple analyse mais à lire ces ouvrages eux-mêmes. Cette analyse cependant aura son utilité, nous ne disons pas *même* pour ceux qui liront les ouvrages sur lesquels elle porte, nous disons *surtout* pour ceux-là. Elle les aidera à mieux remarquer et à mieux comprendre, et à faire une comparaison dont ils n'auraient peut-être pas eu l'idée, ou bien qu'ils auraient faite trop sommairement et trop superficiellement. Rien cependant n'est plus profitable à la fois à l'esprit et à l'âme que ces sortes de comparaison. Rien ne contribue davantage à développer l'esprit de réflexion, lequel est beaucoup trop rare, et rien n'est autant à la portée de tous les esprits pourvu qu'ils veuillent se donner la peine de penser et de prendre des notes, au lieu de lire en courant.

I

Dans *Le Sacerdoce éternel* et *L'Ambassadeur du Christ,* l'inspiration est la même, mais elle est exprimée d'une manière bien différente. « Le motif qui a guidé l'auteur de cet ouvrage, dit le cardinal Gibbons, c'est l'affection sincère dont il se sent animé envers ses dévoués et vénérables collaborateurs, les membres du clergé de l'Amérique septentrionale ; c'est le désir profond de voir le Christ étendre son empire spirituel du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest de notre bien-aimée Patrie. Puisse ce livre contribuer, etc... »

Il déroule cette pensée qui n'est du reste que la conclusion d'une assez longue *Préface* sur le rôle du clergé dans la société américaine, et sur les traits caractéristiques de cette société.

Manning, lui, n'a pas de *Préface.* Il nous jette vivement dès la première ligne *in medias res.* Le volume s'ouvre par un chapitre sur *La nature du sacerdoce.* Seulement, en tête du volume on lit cette dédicace en deux lignes qui en dit plus qu'une longue *Préface :*

« *Aux prêtres du diocèse de Westminster, en souvenir de nombreuses et heureuses années de travail commun au service de notre Divin Maître et comme un gage d'un amour plus durable que la vie, ce livre est dédié.* »

Le Sacerdoce éternel est un testament. C'est le testament d'un évêque à son clergé, un testament dicté par un amour qui se sent assez fort pour franchir les barrières de cette courte vie. Tout le livre est pénétré de cet amour. On sent, en le lisant, que le cardinal se livre à ses prêtres, ou plutôt qu'il achève de se livrer. Car toutes les grandes leçons de vie sacerdotale que contient *Le Sacerdoce éternel* avaient déjà été données de vive voix. Mais à cette heure avancée de la vie où, suivant les expressions d'un philosophe de l'ancienne Rome, il lui restait plus de provisions de voyage que de chemin à faire [1], son zèle le porta à dire à ses chers collaborateurs : Ces leçons, prenez-les, gardez-les ; désormais elles ne seront plus les miennes, elles seront les vôtres.

Dans les deux livres, c'est donc bien la même inspiration, on le voit. Ils sont sortis l'un et l'autre d'un même cœur, un cœur d'évêque. Mais si dans ces deux princes de l'Eglise le cœur est animé de la même foi et bat du même amour, il s'en faut qu'il ait la même manière de le manifester.

Le Sacerdoce éternel est l'œuvre d'un docteur, l'*Ambassadeur du Christ* l'œuvre d'un causeur. Le ton de l'auteur du *Sacerdoce éternel* est toujours grave et devient un peu tendu ; le ton de l'auteur de l'*Ambassadeur du Christ* est plus souple et plus varié, et il a plus d'abandon.

Le docteur qu'est l'auteur du *Sacerdoce éternel*

[1] Hoc, etiamsi senex non essem, fuerat sentiendum ; nunc vero multo magis quia quantulumcumque haberem, tamen plus jam mihi superest viatici quam viæ. — (Sénèque, *Epist. 77*).

est un docteur qui sait descendre sur le terrain de la vie pratique, mais sans cesser d'être noble, élevé, exact, profond. Le causeur qu'est l'auteur de l'*Ambassadeur du Christ* est un théologien et un conférencier grave qui s'élève comme en se jouant à des considérations sublimes, mais d'une manière simple et naturelle, comme on s'y élève au cours d'une conversation.

Le cardinal Manning a plus de doctrine, le cardinal Gibbons plus de charme.

Le cardinal Manning s'attache principalement à bien exposer les principes, laissant, dans bien des cas, à ses lecteurs le soin d'en faire eux-mêmes l'application. Sans négliger l'exposition des principes, le cardinal Gibbons insiste sur les applications.

Le cardinal Manning nous communique principalement ce qu'il a appris dans les livres, ses études et ses pieuses méditations ; le cardinal Gibbons les résultats de son expérience, de ses observations et de son commerce avec les hommes.

Le cardinal Manning insiste davantage sur ce qui regarde la vie intérieure, le cardinal Gibbons sur ce qui se rapporte à l'exercice du saint ministère.

Non seulement le cardinal Manning a plus de doctrine que le cardinal Gibbons, mais il a aussi plus de piété et plus d'onction. Les vingt chapitres du *Sacerdoce éternel* sont de ces conférences, toutes parfumées de méditation et de prières, qui ne peuvent être faites que devant les saints autels. Tout y inspire le recueillement du sanctuaire. Les trente chapitres de l'*Ambassadeur du Christ* sont, pour la plupart, dans le genre de ces conférences que l'on fait aux séminaristes en lectures spirituelles, ou aux prêtres réunis pour les exercices de la retraite dans les entretiens de l'après-midi, qui souvent se donnent dans une des salles du Séminaire.

Le cardinal Manning ramasse et condense sa pensée, le cardinal Gibbons la développe et la déroule. Le style de Manning est de la pensée tissue. On aperçoit l'idée à travers le voile habilement aminci de ses mots choisis et comptés, comme on apercevait en quelque sorte le jour à travers sa figure amaigrie. Son style n'est pas seulement de la pensée, c'est de la pensée imprégnée d'ascétisme et pleine de rayonnements célestes. Il dégage de la lumière, non une lumière quelconque, mais cette lumière qui vient du Verbe divin, et qui, en même temps qu'elle éclaire l'intelligence, y dépose en germe des explosions d'amour [1]. D'ordinaire après avoir condensé, taillé, aiguisé la pensée, il la lance comme un javelot. Il est incisif comme ce Phocion que Démosthène a rendu célèbre en l'appelant la *hache* de ses discours. « A quoi penses-tu donc, Phocion ? lui demande un de ses concitoyens qui le voit plongé dans une méditation profonde au moment de prendre la parole. — Je pense au moyen d'abréger ce que j'ai à dire. » Ce moyen d'abréger ce qu'il avait à dire à ses prêtres dans ce testament spirituel qui s'appelle le *Sacerdoce éternel*, le cardinal Manning y pensa durant vingt ans, et il finit par le trouver. Le texte anglais ne forme qu'un volume in-12 de 286 pages. Mais ces 286 pages valent un grand in-4° ou un in-folio [1].

Le cardinal Gibbons a un style facile, simple, naturel, qui coule de source, souvent élégant et gracieux, toujours abondant. On reconnaît l'homme qui a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup observé, et aussi beaucoup lu et pris beaucoup de notes, et qui tient à dire tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a entendu, tout ce qu'il a observé, tout ce qu'il a noté dans ses lectures. Il y a même chez lui du *faciam te bene venire*, mais qui ne va pas jusqu'au bavardage. Du reste le cardinal s'exprime avec tant de grâce qu'on l'écouterait volontiers bavarder.

Si l'on nous demandait lequel des deux livres est le plus intéressant et le plus utile, nous répondrions que cela dépend du lecteur. La lecture de l'*Ambassadeur du Christ* offrant plus de variété et demandant moins d'application que celle du *Sacerdoce éternel*, sera pour la plupart une lecture plus agréable. Quant au profit qu'on peut retirer de l'une et de l'autre de ces lectures, il doit nécessairement se mesurer sur le degré d'intelligence, d'attention et de réflexion que chacun y apporte. Ce qu'on peut dire, d'une manière générale, c'est que l'intelligence, l'attention et la réflexion sont plus nécessaires pour profiter de la lecture du *Sacerdoce éternel* que pour retirer du profit de celle de l'*Ambassadeur du Christ*. Le *Sacerdoce éternel* est encore plus un livre à méditer qu'un livre à lire.

Ces deux livres du reste se ressemblent encore plus par certains côtés qu'ils ne diffèrent par d'autres. Ces ressemblances viennent surtout de ce que les deux auteurs, outre beaucoup d'autres qualités communes, sont l'un et l'autre des hommes d'action, des esprits pratiques et des hommes de beaucoup d'expérience et de beaucoup de zèle.

II

Il faut ajouter, pour compléter cette comparaison entre les deux cardinaux, qu'ils ont une manière fort différente d'envisager et de traiter les mêmes sujets.

Le cardinal Manning a dans *Le Sacerdoce éternel* un chapitre intitulé : *Les récompenses du prêtre*. Le cardinal Gibbons a reproduit à sa manière, dans *L'Ambassadeur du Christ*, publié plusieurs années après *Le Sacerdoce éternel*, ce chapitre sans en changer ou en en changeant légèrement le titre. Il a intitulé cette reproduction :

[1] Non igitur secundum quamlibet perfectionem intellectus mittitur Filius, sed secundum talem instructionem intellectus qua prorumpat in affectum amoris. — *Sum. Theol., P. I, quest. XLIII, art. 5, ad 2m*.

[1] Les qualités de style que nous signalons ont disparu en grande partie de la traduction française. Ce n'est peut-être pas la faute du traducteur. Mais, quoiqu'il en soit, nous engageons ceux qui lisent facilement l'anglais à lire le *Sacerdoce éternel* dans le texte original.

Consolations et récompenses du prêtre. Or il appelle consolation ce que le cardinal Manning avait appelé récompense : différence ou variante insignifiante.

Manning place parmi les récompenses du prêtre une bonne mort, dont il fait une peinture touchante, et il termine son chapitre par une page magnifique sur l'amour qu'un prêtre doit ressentir pour son saint ministère, surtout en Angleterre. Le cardinal Gibbons n'a point cette page, et ne parle point de cette récompense d'une bonne mort. Pour tout le reste il suit le cardinal Manning. Ainsi d'après l'*Ambassadeur du Christ* ne faisant que reproduire en termes affaiblis *Le Sacerdoce éternel*, les consolations et récompenses du prêtre sont l'absence d'inquiétude au sujet des biens temporels, le bonheur de posséder la grâce sanctifiante, la foi en la Providence, l'union à Notre-Seigneur par les exercices de piété, particulièrement la sainte messe, ses relations avec ses enfants spirituels, les progrès que font dans le bien les âmes qui lui sont confiées, l'affection que lui portent les petits enfants, les pauvres, les malades, les affligés, le respect dont ses paroissiens l'environnent, enfin l'assurance de la récompense éternelle. Le cardinal Gibbons n'a guère donné de relief qu'à ces deux derniers points. Les autres sont plutôt indiqués qu'exposés. Même quand il expose, il y a loin de sa manière à celle du cardinal Manning. Il s'applique bien, par exemple, à peindre de son mieux la joie que procurent à un pasteur les progrès de son troupeau. « Le prêtre ne trouve-t-il pas infiniment plus de plaisir à voir son troupeau croître en sainteté, grâce à sa sollicitude pastorale, que le millionnaire n'en éprouve à accumuler ses richesses, ou le fermier à recueillir sa moisson ! Les richesses et la moisson périront; mais les âmes que le pasteur aura contribué à sauver lui seront au ciel une glorieuse auréole [1]. »

Mais tout cela paraît pâle et froid en comparaison de ce que le cardinal Manning dit du bon prêtre qui met sa joie « à connaître le nombre, le nom, les besoins de chacune des brebis de son troupeau, une par une, et à être connu d'elles comme leur père, leur ami et leur guide. »

Du reste cette joie a son principe dans le zèle du pasteur et varie selon ce zèle. C'est là une vérité qu'il importait de faire ressortir. Le cardinal Gibbons n'en dit pas un mot, probablement pour ne pas copier servilement son modèle. Cette vérité le cardinal Manning nous la rappelle à sa manière qui est celle d'un maître. « Cette joie un prêtre la ressentira dans la mesure où l'amour des âmes règne dans son cœur... Mais l'amour des âmes est un sixième sens. Quelques-uns l'ont si peu qu'ils paraissent ne l'avoir pas du tout. D'autres le possèdent à un degré tel qu'il gouverne toute leur vie. On trouve des prêtres qui ont bien un certain amour des âmes, mais si languissant et si faible qu'ils trouvent peu de joie dans leur œuvre, et qu'ils en recueillent peu de récompense [1]. »

Cela est déjà passablement *suggestif*, comme on dit en Angleterre. Mais le commentaire que Manning nous donne du *nihil habentes, omnia possidentes*, en nous peignant la récompense que le prêtre trouve dans son détachement des biens d'ici-bas, l'est bien davantage encore. On ne rencontre rien de semblable dans l'*Ambassadeur du Christ*, ni dans ce chapitre, ni dans les autres. « Libre de toute richesse superflue, dit le cardinal Gibbons, et assuré de la possession du nécessaire, le prêtre n'a pas à s'inquiéter de ses besoins futurs qui, d'ailleurs, seront peu nombreux et faciles à satisfaire. Il n'est pas la proie de la misère dorée des riches, esclaves de leurs biens, qui, au lieu de posséder leur fortune, sont, à vrai dire, possédés par elle, qui s'agitent sans cesse pour conserver et accroître leurs trésors, et qui sont tristes à la pensée de les partager un jour [2]. »

Et c'est tout.

Voici maintenant ce que dit, ou plutôt une partie de ce que dit le cardinal Manning sur le même sujet :

« Ceux qui se dépouillent de toutes choses pour le Christ deviennent riches dans la mesure même de leur pauvreté : *nihil habentes, omnia possidentes* [3]. L'apôtre saint Paul dit encore : *omnia enim vestra sunt..., vos autem Christi, Christus autem Dei* [4]. Les droits terrestres que la loi confère aux riches sur ce monde ne gênent en rien la jouissance qu'en ont les fidèles. *Domini est terra et plenitudo ejus* [5]. Par l'intermédiaire de celui qui est « l'héritier de toutes choses, » nous héritons de toutes choses [6]. La terre, la mer et les cieux furent créés avant que les lois humaines de la propriété existassent. Un prêtre qui n'a que ce qui est nécessaire à son entretien jouit, sans aucun fardeau de responsabilité, des œuvres de la nature dans tout leur éclat et dans toute leur suavité, et cela à un plus haut degré peut-être que le propriétaire du sol [7]. La beauté du monde est un commun héritage, et personne n'en jouit plus vivement que ceux qui grâce au *donum scientiæ* voient Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu. Pour eux le monde entier est comme ce buisson qui brûlait sur le mont Horeb. La présence et la gloire de Dieu sont partout. « Tout, toutes les choses, *omnia*, sont à eux, » et cela com-

[1] Dans toutes les citations que nous ferons du livre *The Ambassador of Christ* nous emprunterons la traduction de M. André. — P. 501.

[1] *The priest's reward*, p. 225, 1re édition. Dans toutes nos citations du *Sacerdoce éternel* nous traduirons nous-mêmes d'après le texte anglais.

[2] Chap. xxx, p. 497.

[3] II Corinth., VI, 10.

[4] I Corinth., III, 22 et 23.

[5] Ps. XXIII, 1.

[6] In Filio quem constituit hæredem universorum. — Hebr., I, 2.

[7] Fidelis homo cujus totus mundus divitiarum est, et quasi nihil habens omnia possidet inhærendo tibi cui serviunt omnia. — S. Aug., *Confess.*, Lib. v, 4.

prend toute la révélation de Dieu et toute la régénération du genre humain [1]. »

Il y a dans ce court passage toute une mine d'enseignements des plus utiles et des plus beaux. Pour les exposer avec tous les développements qu'ils comportent, il faudrait tout un livre. Il en est souvent ainsi dans Manning. Tandis que le cardinal Gibbons est un observateur et un glaneur, le cardinal Manning est avant tout un penseur. Il change ce qu'il dit en sa propre substance. Il avait, nous le savons pertinemment, très peu de notes, très peu de manuscrits, de ces petits papiers qui encombrent souvent les tiroirs des hommes de cabinet. Ses notes étaient dans sa tête. Elles y demeuraient, et en y demeurant elles devenaient sa propre pensée et elles prenaient la marque de son esprit. Au milieu des occupations que lui donnaient le gouvernement de son diocèse, de nombreuses affaires de toutes sortes, et ses rapports avec le monde, le cardinal se réservait des heures de méditations tranquilles : il méditait beaucoup. Ses lectures même devenaient des méditations. Il n'en retenait guère que les idées, et le plus souvent il les retenait en les faisant siennes. Aussi, tandis que l'*Ambassadeur du Christ* est un tissu de citations de toutes sortes, de faits, de traits, d'anecdotes et d'historiettes, on ne rencontre guère dans le *Sacerdoce éternel* que quelques faits empruntés à l'Evangile, et quelques textes de l'Ecriture et des Pères. Le cardinal Gibbons traite un peu ses sujets par le dehors : le cardinal Manning ne les traite que par le dedans. Il les creuse, il les fouille, il les envisage sous tous leurs aspects, et il est rare qu'il n'en fasse pas sortir quelque chose de nouveau.

Quand on a lu le titre d'un des trente chapitres de l'*Ambassadeur du Christ,* on peut deviner, sans être d'une perspicacité bien extraordinaire, les principales idées que l'auteur a rangées sous ce titre. On peut être sûr d'avance que le sujet est traité là comme il est traité partout, et envisagé sous les points de vue où tout le monde l'envisage, et que si l'on trouve quelque chose d'imprévu, ce ne sera que dans les développements accessoires et les détails.

Mais il est impossible de prévoir en commençant la lecture d'un chapitre quelconque du *Sacerdoce éternel* ce qu'on trouvera dans ce chapitre, même quand le titre en est très simple, très connu, très précis, comme celui-ci par exemple : *L'obéissance du prêtre*.

Vous croyez peut-être que le cardinal va parler au long, et en entrant dans des détails, et en multipliant les applications, de l'obéissance que le prêtre doit à son évêque ; qu'il va rappeler comment il lui a promis cette obéissance au jour de son ordination, sur quoi elle doit porter, les inconvénients qu'il y a à s'en écarter, qu'il va citer des exemples de prêtres obéissants. Le cardinal Gibbons n'a pas abordé ce sujet ; mais s'il l'eut abordé, c'est à coup sûr de cette manière qu'il l'eut traité, et nous ne l'en blâmerions pas, car elle est bonne. Mais ce n'est point la manière du cardinal Manning, et la manière de Manning, qui est celle d'un théologien, d'un penseur, d'un *creuseur,* est bonne aussi.

Sur l'obéissance du prêtre à son évêque trois lignes seulement. Le cardinal part de cette vérité générale que ce qui fait la différence entre prêtres et prêtres, c'est l'usage différent qu'ils font des sept dons du Saint-Esprit. L'indocilité, en particulier, vient de ce qu'on néglige les dons d'intellect et de conseil. Le cardinal énumère cinq choses qui contribuent à développer en nous les sept dons du Saint-Esprit. « La cinquième est l'esprit de docilité, un sens qui nous fait dépendre de Dieu pour obtenir de lui lumière, direction, force, abri et sûreté ; l'attention à écouter sa voix dans notre conscience et la promptitude à lui obéir quand nous l'avons entendue. Une âme droite dit toujours : « Mon cœur est prêt, mon cœur est prêt. » « Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute [1]. »

Cette disposition porte d'abord le prêtre à obéir à l'Eglise, à ses décisions, à pratiquer le *Sentire cum Ecclesia,* à obéir à ses représentants.

En second lieu cette disposition fait marcher le prêtre sur les traces des saints, et le porte à les honorer, surtout la sainte Vierge. A ce sujet le cardinal a des pages d'une grande beauté sur la dévotion que le prêtre doit avoir envers la sainte Vierge et les saints, et les effets que cette dévotion produit.

Un troisième signe de docilité est la déférence envers les théologiens. Le cardinal montre de combien de fautes on peut se rendre coupable sans aller jusqu'à l'hérésie en méprisant le sentiment des théologiens.

En quatrième lieu cette docilité éloignera le prêtre de toute nouveauté dans la doctrine, dans sa manière d'agir, et dans ses dévotions. Certaines âmes inquiètes et remuantes cherchent du nouveau dans la piété. Des prédicateurs, des professeurs, des écrivains se sentent portés vers les opinions nouvelles ; ils veulent sortir de la ligne, et se donner un cachet d'originalité. Sous diverses formes et à des degrés divers cette tendance est dans l'air. « Nous vivons dans un siècle de liberté intellectuelle sans limites. Des prêtres lisent sans scrupule ni hésitation des livres et des écrits qui tombent sous les règles de l'Index. Les habitudes d'indépendance intellectuelle se prennent facilement. Nous sommes environnés par des gnostiques et des agnostiques, par des esprits dont les uns se croient plus éclairés que l'Eglise, et dont les autres mesurent ce qu'on peut connaître par ce qu'ils connaissent eux-mêmes. Les catholiques ne voudraient point, de propos délibéré, prêter l'oreille à ces deux écoles d'erreur ; mais, par leur contact journalier avec le monde, ils en prennent constamment, sans s'en rendre compte, les pré-

[1] Chap. XVII, p. 222 et 223.

[1] Chap. XVI, p. 210.

misses erronées, les principes, les points de départ. En ce qui touche à la théologie et à la fausse interprétation de l'Ecriture, ils se tiennent sur leurs gardes ; mais ils ne se mettent pas en garde quand il s'agit de philosophie, et ils ouvrent sans difficulté leurs oreilles et leur esprit aux aberrations de la métaphysique moderne. Ils pensent qu'il n'y a pas d'hérésie en philosophie, et que par conséquent il n'y a rien à craindre. Mais une fausse philosophie sape les fondements de la foi, et une erreur philosophique ressemble à une poutre vermoulue, qui laisse s'écrouler toute la charpente de l'édifice de la théologie. Les prêtres sont, de tous les hommes, ceux qui ont le plus besoin d'être sur leurs gardes en cette matière, parce qu'ils sont chargés de guider et d'instruire les fidèles. Il est dangereux de recevoir et de propager la plus petite erreur intellectuelle. Nous avons besoin d'une grande vigilance pour nous prémunir contre ce qu'on préconise sous le nom de « pensée moderne. » La pensée du monde moderne suit un cours qui ne cesse de s'éloigner de Dieu. L'amour de la nouveauté est un de ses signes, et le seul remède efficace qu'on puisse lui opposer est le don de science, *donum scientiæ*, qui nous fait voir Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu. Guidés par cette lumière nous pouvons traverser le monde des abstractions dans toute son étendue, et aussi celui des sciences appliquées, sans crainte ni hésitation [1]. »

Ces avertissements étaient plus nécessaires au clergé catholique d'Angleterre qu'à celui des Etats-Unis, parce qu'il vit davantage de la vie intellectuelle, et qu'il est plus exposé aux dangers que le cardinal signale. Ils entraient aussi dans la tournure d'esprit de l'auteur du *Sacerdoce éternel* beaucoup plus que dans celle de l'auteur de l'*Ambassadeur du Christ*. Nous y trouvons un exemple de la manière élevée et large dont le cardinal Manning envisageait d'ordinaire ses sujets. Il pourra sembler à première vue que ces conseils auraient dû être présentés dans le chapitre du *Sacerdoce éternel* que le cardinal a intitulé : *Les dangers du prêtre*. A coup sûr ils y seraient aussi à leur place. Mais il est incontestable que cette attention à ne rien laisser pénétrer dans notre intelligence de ce qui peut altérer en nous la pureté doctrinale fait partie de l'obéissance que nous devons aux enseignements de l'Eglise.

De même pour la dévotion à la sainte Vierge et aux saints. Le cardinal aurait très bien pu en parler dans le chapitre auquel il a donné pour titre : *Les secours du prêtre*. Cette dévotion est pour lui d'un grand secours. Mais, d'un autre côté, les saints ne sont-ils pas pour nous comme ces bouées qu'on voit flotter à l'entrée de certains ports, indiquant une passe difficile ? Or, ces bouées sublimes, qui les a placées là, aux abords du port de l'éternité, et qui nous commande de tenir nos yeux fixés sur elles ? N'est-ce pas la sainte Eglise ?

[1] Chap. XVI, p. 219.

On ne ferait que fort imparfaitement connaître, même dans ses grandes lignes, *Le Sacerdoce éternel*, si l'on se bornait à transcrire les titres des vingt chapitres dont il se compose. Dans la manière dont il traite son sujet, l'auteur sort continuellement de la voie battue, non en cherchant à en sortir, mais par le seul fait qu'il entre dans la vérité plus avant qu'on ne le fait d'ordinaire.

Impossible, tant qu'on ne les a pas lus, de savoir, même approximativement, ce que contiennent les chapitres du *Sacerdoce éternel* intitulés : *La fin du prêtre*, *La liberté du prêtre*, *Les dangers du prêtre*, *Les secours du prêtre*, *La maison du prêtre*, *La vie du prêtre*. Le cardinal a médité ses sujets lui-même comme s'ils n'avaient jamais été médités par d'autres, et il nous dit non ce que leurs réflexions ou leurs compilations ont suggéré ou fourni à d'autres, mais ce que ses méditations personnelles lui ont fait trouver lui-même.

Dans le *Sacerdoce éternel* on ne rencontre pas seulement un enseignement doctrinal profond et élevé, mais de nombreux enseignements pratiques, et des portraits tracés de main de maître, le portrait du prêtre non seulement tel qu'il doit être, dans tous les plus menus détails de sa vie, mais du prêtre tel qu'il est, avec toutes les nuances qui vont du saint prêtre au prêtre déchu et scandaleux.

III

L'auteur du *Sacerdoce éternel* touche, en y insistant plus ou moins, à tous les points les plus importants de la vie sacerdotale et de la pratique du saint ministère. Il est cependant des sujets que le cardinal Gibbons traite avec une grande étendue et que le cardinal Manning n'aborde en aucune manière. Le cardinal Gibbons ne s'adresse pas seulement à ceux qui sont déjà revêtus du sacerdoce, mais à ceux qui s'y préparent et aux maîtres qui les forment. Il trace leurs devoirs aux uns et aux autres. Rien que sur ces devoirs il a quatre chapitres. Deux autres roulent sur la vocation ecclésiastique. Un chapitre est consacré à l'importance du catéchisme et à la manière de le bien faire. Les chapitres *Ecoles libres ou paroissiales*, *Conversions et convertis*, *Chant paroissial*, *Visites des malades*, *Funérailles*, traitent les sujets que ces titres indiquent. Sur tous ces sujets on ne trouve rien ou presque rien dans *Le sacerdoce éternel*.

Sur tous ces sujets aussi on trouve dans *L'Ambassadeur du Christ* des conseils précieux et des vérités de grande importance. « Instruire les enfants, dit le cardinal dans le chapitre *Le prêtre catéchiste*, instruire les enfants, c'est bien la fonction du saint ministère la plus importante et en même temps la plus féconde ; aucune autre ne tient plus au cœur de l'homme de Dieu, aucune ne lui semble plus délicieuse [1]. »

[1] Chap. XXIV, p. 393.

Le cardinal a sur la manière de faire le catéchisme des pages que nous voudrions pouvoir citer en entier. « Autant l'esprit est lent parfois et peu ouvert à cet âge, autant l'imagination est vive et éveillée. C'est donc à cette faculté qu'il faut s'adresser par des comparaisons et des descriptions qui charment notre petit auditoire et fixent son attention. Employons des termes qui fassent image : tant que l'image demeure dans son esprit, l'enfant y associe inséparablement la vérité religieuse, le sentiment moral, le rite sacramentel qu'elle avait pour but d'expliquer.

« Procéder par paraboles et anecdotes, narrer à propos quelques faits historiques, tirer parti des incidents de la vie quotidienne, c'est la meilleure manière d'enseigner aux enfants les mystères de notre sainte religion. Ces courts récits excitent leur attention : ils sont écoutés avec plaisir et retenus sans effort... »[1]

Ce chapitre se termine par une page vraiment fort belle sur le parti qu'un catéchiste doit tirer du grand livre de la nature. La pensée en est aussi forte que le style est brillant.

Le chapitre sur les écoles libres est un chapitre que tout prêtre chargé d'une paroisse devrait lire, relire et *prêcher*.

Le chapitre *Conversion et convertis*, très utile aux Etats-Unis, n'est guère, en France, qu'intéressant, mais à coup sûr il l'est.

Il n'en est pas de même du chapitre qui suit : *Le chant paroissial*. Celui-ci n'est pas seulement intéressant ; il est utile, et autant en France qu'en Amérique. « Le succès de ce chant dépend surtout de l'action personnelle du pasteur. Sans sa direction et sa constante coopération, tous les efforts du peuple seraient infructueux. Un zèle timide, languissant et capricieux ne suffit pas ; le curé doit dépenser là toutes les énergies de son âme[2]. »

N'y a-t-il pas un assez grand nombre de curés qui oublient ce côté du saint ministère, ou qui semblent même ne l'avoir jamais compris ? Qu'ils lisent l'*Ambassadeur du Christ*, et ils seront édifiés sur ce point et sur une foule d'autres.

Nous citons ces exemples pour montrer quelle est la manière de procéder du cardinal Gibbons, quel est son genre, sa manière à lui d'être instructif, édifiant, intéressant, vraiment utile, et en quoi cette manière diffère de celle du cardinal Manning.

Si le cardinal Manning est muet sur les sujets dont nous venons de parler, en revanche il en traite plusieurs que le cardinal Gibbons n'a point fait entrer dans son cadre.

Le cardinal Manning n'écrit pas seulement comme écrivent les docteurs : il écrit comme écrivent les docteurs profondément versés dans la vie intérieure, saint Grégoire le Grand par exemple, pour lequel il avait une particulière dévotion et une particulière admiration. Dans le *Sacerdoce éternel* il se montre surtout le docteur de la vie intérieure. La plupart des sujets qu'il y traite se rapportent à la vie intérieure du prêtre. Ce sont des sujets intimes. Ses deux chapitres *Les chagrins du prêtre* et *Le prêtre sous le coup de fausses accusations*, ont dû consoler un grand nombre de prêtres.

« Le premier chagrin du prêtre, dit le cardinal, c'est la conscience qu'il a de son indignité... Quel prêtre peut reporter ses regards en arrière sans s'étonner d'avoir été appelé au sacerdoce ? Combien de nos compagnons du premier âge convenaient mieux que nous sous tous les rapports ?.. » Cette considération prend sous la plume du cardinal quelque chose de vraiment poignant.

« Un autre chagrin du prêtre vient des péchés de la partie perverse de son peuple... »

« Un autre chagrin du prêtre est celui qui lui vient des faux frères. »

« Le dernier grand chagrin d'un prêtre est la chute d'un frère dans le sacerdoce. »

Le cardinal a mis ces chagrins dans un relief admirable. La peinture qu'il en fait n'est pas seulement vive et touchante : elle fait du bien à l'âme.

Le chapitre *Le prêtre sous le coup de fausses accusations*, n'est qu'une suite de rapprochements entre les fausses accusations portées contre Notre-Seigneur et celles dont le prêtre est parfois l'objet. Rien de plus consolant que ces rapprochements.

Le chapitre *L'ami du prêtre* est un de ceux qui ne s'analysent pas. Il faut le lire, le méditer, le savourer à loisir. Car cet ami, on le devine, c'est Notre-Seigneur. Ce chapitre nous révèle le secret de la vie des bons prêtres, et en particulier le secret de la vie du cardinal Manning. Que de passages il y aurait à citer, comme celui-ci, par exemple, où le cardinal après avoir peint l'équilibre que met dans une âme sacerdotale le don complet qu'elle a fait d'elle-même à Notre-Seigneur, montre comment les attaches personnelles quand elles dépassent les bornes font perdre cet équilibre. « De fréquentes rencontres, des lettres multipliées, de longues visites, l'ennui qu'on éprouve à rester chez soi, la tendance à une recherche inquiète, la perte de temps, le dégoût de la solitude, sont des signes certains que l'âme n'est plus équilibrée. Quand un prêtre trouve ses soirées ennuyeuses, que la solitude de sa chambre lui pèse, et qu'il n'a plus de goût pour ses livres, il est clair qu'il a perdu son équilibre[1]. »

C'est aussi un beau chapitre que celui qui termine le volume : *La mort du prêtre*.

Sur toutes ces choses qui touchent à la vie intérieure, le cardinal Gibbons n'a que ce qu'il dit des vertus nécessaires au prêtre : la charité, l'esprit de pauvreté, la chasteté et l'humilité. Encore ne traite-t-il pas de ces vertus d'une manière très intérieure. En revanche chacune a son chapitre et quelques-unes en ont plusieurs, et ces chapitres, sans être intérieurs, sont édifiants.

[1] *Ibid.*, p. 409.
[2] Ch. XXVIII, p. 471.

[1] Ch. XIII, p. 160.

Les observations justes et les conseils précieux y abondent. On pourra juger de la sagesse et de l'expérience qui les inspirent par ce que le cardinal nous dit des « discussions religieuses. »

« Les animosités sont engendrées aussi par les discussions religieuses. Si l'*odium theologicum* est plus rare que les autres causes d'inimitié, il n'en est pas moins, d'après le proverbe, intense et implacable. Les adversaires, dans les controverses, se limitent, pendant quelque temps, au sujet en question. Après avoir discuté le problème avec chaleur, ils descendent peu à peu dans les personnalités, et attaquent bientôt leurs intentions réciproques. Tout en restant dans le champ de l'orthodoxie, l'un prend le point de vue libéral, l'autre accentue le sentiment conservateur. Celui-ci en appelle à l'autorité; celui-là réclame la liberté de penser. Le conservateur commence alors à appeler son adversaire un théologien aux tendances rationalistes, le libéral ne craint pas de traiter le conservateur d'ultramontain outré ou d'arriéré; il l'accuse volontiers d'être plus catholique que le pape. Le premier avance d'un pas et fait des allusions assez peu voilées à l'hétérodoxie de son antagoniste, méthode que l'on nomme justement « empoisonnement des sources. » Le second riposte et traite son opposant de fossile. Alors les alliés des controversistes prennent part à la dispute et attisent les flammes. L'arène de ces luttes de mots se trouve encore agrandie lorsque les journaux entrent dans la lice. Sans le moindre souci de se renseigner sur le point précis de la discussion, les feuilles publiques, décident de la victoire selon leurs préjugés avec une singulière intolérance ; et une fois que le sujet du débat s'est perdu dans l'océan des controverses publiques, il est aussi difficile de le ramener à ses limites primitives que de ramasser des plumes emportées par le vent [1]. »

Telle est bien en effet la marche que suivent d'ordinaire et l'effet que produisent les discussions et controverses religieuses, et cette très exacte peinture du cardinal Gibbons n'est point pour en donner le goût. Aussi n'est-ce pas le but que se propose le cardinal.

On voit par ce passage que nous avons choisi à dessein quel est le genre dans lequel il excelle ; ce n'est pas, comme le cardinal Manning, dans la théologie mystique. Il a cependant plus d'une page que les meilleurs maîtres de la vie intérieure ne désavoueraient pas, celle-ci par exemple, dans un chapitre sur l'humilité :

« Quand nous recherchons la cause de notre ennui et de notre agitation, nous trouvons presque toujours que c'est un secret désir de l'estime d'autrui, ou la crainte d'une humiliation : nous voulons être appréciés, et nous avons peur d'être méprisés. Celui qui a une connaissance approfondie et claire de son propre cœur et qui sait se défendre d'une ambition morbide, ne se laisse pas troubler en entendant quelques paroles injurieuses ou en voyant qu'on lui retire un peu d'estime. Il ne s'inquiète pas à la pensée que d'autres le voient un peu comme il se voit lui-même. La perte de quelques marques de respect et d'honneur ne l'irrite pas ; il n'y était point attaché d'une manière désordonnée [1]. »

Et dans le chapitre suivant, encore sur l'humilité :

« La méditation de la vie de Jésus-Christ et des paroles de la sainte Ecriture qui nous recommandent l'humilité, est un nouveau et excellent moyen d'acquérir cette vertu ; mais quelques bonnes humiliations sont encore plus efficaces. La méditation nous apprend la théorie de l'humilité, les épreuves nous en donnent la pratique. Si la patience s'acquiert en souffrant, la science en étudiant, l'humilité s'apprend par les humiliations [2]. »

Le cardinal explique ensuite qu'il y a trois espèces d'humiliations et quelles sont pour nous les plus utiles. A coup sur, c'est là de l'excellente théologie mystique.

Nos lecteurs, croyons-nous, trouveront surtout profit à connaître comment les deux cardinaux entendent la dignité du sacerdoce, la nécessité de l'étude pour le prêtre, et comment ils comprennent la prédication. Nous le leur dirons prochainement.

(A suivre).

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — *Ami* numéro d'aujourd'hui, page 57, colonne 2, vous défendez comme *tromperie* et *mensonge manifeste* jamais *permis* l'acte de ne pas donner l'absolution à un pénitent qui croit la recevoir. Saint Alphonse est contre vous, à propos du cas du confesseur qui entend successivement deux complices dont le premier s'accuse et le second ne s'accuse pas ; saint Alphonse autorise le confesseur à renvoyer le deuxième sans absolution, mais sans le lui dire, en lui déguisant par la récitation de quelques prières le refus de l'absolution *(Op. mor.*, VI, n° 631). Lehmkuhl (II, n° 429) n'impose pas cette pratique, mais ne l'interdit pas non plus : « *posse confessarium, pœnitente non advertente, dissimulando alias preces recitare, per se non est negandum,* quia nihil fit in odium prioris confessionis, cum VERAM absolutionem complici dari impossibile sit. At DEBERE confessarium id agere, negandum est, etc. »

Donc votre raison de *mensonge manifeste* tombe à l'eau.

R. — Notre aimable confrère, dans la forme qu'il donne à son objection, intervertit légèrement l'ordre des membres de phrases de notre solution et par là, sans le vouloir, en change quelque peu le sens.

Nous avons dit qu'un *mensonge manifeste n'est jamais permis :* c'est un principe général que personne ne niera.

[1] Ch. X, p. 156.

[1] Ch. X, p. 207.
[2] Ch. XI, p. 221.

Nous avions dit auparavant que dissimuler le refus d'absolution, dans le cas qui nous était soumis, est *une tromperie, un mensonge manifeste :* la conclusion qui doit être restreinte au cas présent, en vertu de la règle : *Pejorem sequitur semper conclusio partem,* est que dans le dit cas il n'est pas permis de dissimuler le refus d'absolution.

Mais nous n'avons pas affirmé qu'*il y ait toujours mensonge manifeste* à ne pas donner l'absolution à un pénitent qui croit la recevoir, et qu'il ne soit jamais permis de déguiser par la récitation de quelques prières le refus d'absolution, comme nous le fait dire l'ami qui nous objecte saint Alphonse et Lehmkuhl.

Ces deux théologiens traitent d'un cas tout à fait différent du nôtre, du cas où le confesseur connaît par la confession du complice un péché que cache le pénitent.

Ce qui fait la difficulté de ce cas, c'est que, d'une part, le confesseur est certain de la mauvaise disposition du pénitent, et que, d'autre part, il ne peut faire usage de cette connaissance avec le pénitent, lié qu'il est par le secret sacramentel.

Saint Alphonse résout la difficulté en disant que le confesseur doit refuser l'absolution : « Eo casu nullo modo absolvat », ce qui répond à la certitude qu'il a de l'indisposition du pénitent ; mais prononce quelque prière pour cacher le refus d'absolution : « Sed tantum aliquid oret ad occultandam negationem absolutionis », ce qui assure le secret sacramentel.

Lehmkuhl ne nie pas qu'*on ne puisse* agir ainsi ; mais il nie qu'*on le doive,* c'est-à-dire, qu'on doive cacher le refus d'absolution en récitant quelque prière, au lieu de prononcer purement et simplement la formule d'absolution.

Entre les deux solutions, il y a une notable différence : saint Alphonse défend de prononcer la formule de l'absolution ; Lehmkuhl le permet, sans pourtant en faire une obligation, puisqu'il admet qu'on peut user du moyen indiqué par saint Alphonse. C'est une question que nous n'avons pas à discuter.

Mais tous les deux conviennent en ce qu'il est permis, en ce cas, de dissimuler le refus de l'absolution à un pénitent qui croit la recevoir. On remarquera que leur solution ne s'applique pas à d'autres cas que celui dont ils traitent.

Entre notre solution qui concerne une seule espèce de cas et la leur qui en concerne une seule autre espèce, il ne peut y avoir contradiction : pour qu'une contradiction soit possible, il faut que l'affirmation et la négation portent sur un même objet considéré sous le même aspect.

Mais il nous reste à expliquer comment ce qui est, dans un cas, mensonge manifeste, peut, dans un autre cas, n'être pas mensonge manifeste ; comment ce qui est illicite dans le premier cas, peut être licite dans le second.

Dans l'un et l'autre cas le pénitent est trompé au sujet de l'absolution qu'il croit recevoir et qu'en réalité il ne reçoit pas ; il est dans l'un et l'autre cas induit en erreur.

Mais, entre l'un et l'autre cas il y a cette différence capitale que, dans le premier, on n'a aucune raison suffisante de l'induire en erreur, tandis que dans le second, on a une raison, non seulement suffisante, mais très pressante et inéluctable, savoir, la nécessité d'assurer le secret sacramentel. Ceux de nos lecteurs qui possèdent l'année 1896 de l'*Ami du Clergé* peuvent relire à ce sujet l'important article publié au n° 27, p. 561 et suivantes, voir spécialement p. 569 ; ils verront qu'une raison aussi grave que celle du secret sacramentel autorise à induire le prochain en erreur sans qu'il y ait mensonge, dès lors qu'on ne pourrait faire autrement sans violer ce secret.

Il y a donc mensonge à tromper sur l'absolution le pénitent qui n'accuse que des fautes vénielles avec une contrition douteuse, parce qu'il n'y a pas motif suffisant de l'induire en erreur. Mais il n'y a pas mensonge à tromper sur l'absolution le pénitent dont le confesseur ne connaît l'indisposition que sous le sceau sacramentel, par la confession du complice. On ne peut dans le premier cas dissimuler le refus d'absolution ; on le peut dans le second cas. Ainsi tombe l'objection dirigée contre notre solution.

Q. — Dans une paroisse existe l'archiconfrérie de Notre-Dame de la première communion. Un jour chaque mois, les enfants de 7 à 15 ans viennent assister à la messe. Un certain nombre communient, et à ceux-là, mais *à ceux-là seulement,* aussitôt après l'instruction qui suit la messe, on distribue de petites récompenses. Est-ce une bonne chose d'agir ainsi ? N'est-ce pas s'exposer à faire commettre plus ou moins un sacrilège à certains enfants qui pourraient tenir beaucoup à communier à cause de la petite récompense qui n'est pas donnée à ceux qui ne communient point ?

R. — Ce qui touche à la confession et à la communion est affaire du for interne et ne peut se régler qu'entre le pénitent et son confesseur, au saint tribunal principalement, ou dans un entretien de direction qui ne saurait être, pour cette matière délicate, que le prolongement et le complément de la confession.

Partant de ce principe, on peut dire que tout ce qui introduit une question personnelle de confession ou de communion dans le gouvernement *extérieur* d'une œuvre, risque d'engendrer des inconvénients dont certains membres de l'œuvre et l'œuvre elle-même pourraient avoir à souffrir.

Q. — François avait prêté à son ami Paul la somme de 115 francs pendant dix ans, au taux légal. François vient à mourir, alors Paul rend le capital aux héritiers, mais il laisse de côté l'intérêt de cette somme ? Est-il tenu *en conscience* de le restituer ?

R. — Oui, au moins pour les cinq dernières années ; c'est le laps de temps accordé par le Code aux réclamations d'intérêts.

Q. — J'ai lu avec un très vif intérêt l'étude que vous nous avez donnée dans votre dernier numéro sur l'Afrique romaine des premiers siècles. Ne tardez pas trop à publier la suite annoncée, qui m'intéressera davantage encore, sur l'ancienne Eglise d'Afrique.

R.— Des différentes Eglises du IIIe siècle, l'Eglise d'Afrique est celle qui nous apparaît comme la plus active, la plus originale et la plus solidement constituée. Pour avoir d'elle une idée exacte, il importe de connaître en premier lieu l'importance de ses communautés, l'origine de ses membres et leur situation dans la société, le nombre des évêchés et les liens qui les rattachent, l'organisation intime de chaque diocèse, en un mot tout ce qui constitue le « corps » de l'Eglise.

I. — Et d'abord parlons du nombre des chrétiens.

« Les historiens de l'Eglise et de l'Empire, dit M. Gaston Boissier, quand ils prétendent évaluer en chiffres précis la force des partis religieux, ne font jamais que des calculs de fantaisie. » Voilà certes un jugement qui n'est pas fait pour nous encourager. Nous essayerons pourtant d'arriver à une estimation, si approximative qu'elle soit; car si l'importance d'une société se mesure avant tout d'après l'union de ses membres, l'énergie de leur caractère et de leurs convictions, le nombre n'est pas un élément à dédaigner. Il faut en tenir compte pour apprécier les efforts d'un parti, même (et c'est ici le cas) lorsqu'il est difficile d'être précis.

Nulle part, en effet, les auteurs païens ou chrétiens ne donnent de détails suffisants sur cette question, et quand ils l'abordent ils sont loin de s'accorder. En 382, par exemple, Symmaque recevant l'empereur au Sénat lui présente une requête en faveur du paganisme et prétend parler au nom de la majorité des sénateurs. Précisément, à la même époque, saint Ambroise déclare que le Sénat est en plus grande partie chrétien. Nous ne pouvons décider entre ces deux contemporains. Les historiens modernes s'accordent cependant pour reconnaître qu'à la fin du IIIe siècle, les chrétiens formaient en Occident le quinzième, en Orient le dixième de la population.

Ces chiffres ne paraissent pas exagérés pour l'Orient, si l'on s'en rapporte à la lettre de Pline le Jeune à Trajan [1], 117 avant Jésus-Christ. Le nombre des chrétiens déjà si considérable au temps du scrupuleux gouverneur, a dû le devenir bien davantage au siècle suivant. Pour Rome et pour l'Occident en général, la proportion serait peut-être exagérée en faveur des chrétiens. Une lettre du pape Corneille, contemporain de saint Cyprien, à Flavien d'Antioche, nous apprend que l'Eglise de Rome comptait alors 40 prêtres et 1500 indigents, ce qui suppose un groupe d'environ 50.000 personnes. La Rome d'alors renfermant plus d'un million d'habitants, les chrétiens n'en auraient ainsi formé que la vingtième partie.

[1] Liv. X, Ep. XCVII. « Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus et jam vocantur in periculum et vocabuntur. Neque enim civitates tantum at vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est. »

Sur l'Afrique, les appréciations des historiens modernes varient. Münter y compte au début du IIIe siècle cent mille chrétiens. Un autre historien, Schultze, n'en trouve encore que cent mille un siècle plus tard, quoique leur nombre ait considérablement augmenté. M. Timothée Fabre qui a étudié l'Eglise de Carthage au temps de Cyprien écrit qu'à ce moment « la moitié de l'Afrique était chrétienne. » Et à ce moment, l'Afrique du Nord comptait plus de vingt-cinq millions d'habitants!

Les témoignages anciens ne font pas défaut pourtant, mais ils sont si peu précis qu'on les interprète d'une façon très large, Voici d'abord le passage bien connu de Tertullien : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons tout l'empire, vos îles, vos cités, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, les camps, les tribus, les curies, le palais, le sénat, le forum, nous ne vous laissons que vos temples. Nous pouvons compter vos armées : elles sont moins nombreuses que les chrétiens d'une province... Que cette immense multitude d'hommes vînt à vous quitter brusquement pour se retirer dans quelque contrée lointaine, la perte de si nombreux citoyens de toute condition eût couvert de honte votre gouvernement et vous eût assez punis. » Ailleurs [1], Tertullien déclare que dans chaque cité les chrétiens forment la majorité de la population et met au défi le proconsul d'immoler tous les chrétiens de Carthage.

Tertullien exagère visiblement; mais quelque part que l'on fasse à l'exagération, il n'en reste pas moins acquis que l'Eglise de son temps était déjà très nombreuse, et que le chiffre de cent mille chrétiens admis par Münter serait audessous de la réalité. Cinquante ans plus tard, Cyprien confirme en quelque sorte ce premier témoignage, sans être plus précis malheureusement. C'est par milliers qu'il compte les hérétiques; ceux-ci pourtant ne peuvent former qu'une partie de la masse des chrétiens. C'est par milliers encore qu'il compte les fidèles qui ont apostasié dans la seule Carthage pendant la persécution de Dèce, et pour être considérable, l'apostasie cependant ne fut point universelle. Rien de formel toutefois dans ces divers témoignages.

Nous trouverons mieux en examinant le chiffre des évêchés, qui nous est aussi donné par saint Cyprien. Il nous apprend que longtemps avant lui on a réuni à Lambaesis un concile de 90 évêques; lui-même en a pu rassembler à Carthage quatre-vingt-sept. Les usages de l'Eglise d'Afrique nous permettent de croire que ce chiffre ne représente pas la masse complète de l'épiscopat d'alors. Nous savons, en effet, d'après le canon 76 du *codex africanus*, que les évêques présents aux conciles étaient souvent délégués par leurs collègues de la même province. On conçoit, du reste,

[1] *Liber ad Scapulam*, 2.

que les évêques, pour la plupart âgés, souvent infirmes, ne pouvaient à une époque de troubles se déplacer facilement. Le concile de 298 nous indique dans quelle mesure il faut accepter les listes d'évêques présents aux réunions. Il y avait à ce moment, en Afrique, 510 évêques catholiques, 50 ou 60 évêchés étaient vacants, 284 évêques assistèrent au concile; il en manquait donc plus de 220. Pourquoi n'étaient-ils pas venus? L'évêque Alypius en donne la raison : *Scriptum sit ducentos episcopos esse absentes, quos aut infirmitas, aut ætas, aut certe necessitas detinuit.* S'il en était ainsi au IVe siècle, combien plus grandes encore étaient les difficultés au IIIe. Appliquons au concile de saint Cyprien la même proportion qu'au concile de 380, nous trouverons qu'alors l'Afrique devait avoir plus de 160 évêques.

Il s'en faut, il est vrai, que les évêchés de ce temps aient été aussi étendus et aussi importants que les évêchés de France actuels. Nous savons qu'il y avait quelquefois des évêques à la tête des communautés les plus modestes. Saint Grégoire le Thaumaturge n'avait que dix-sept chrétiens à Néocésarée au début de son épiscopat. Mais on ne saurait trop le répéter, nous avons là un fait exceptionnel, connu parce qu'il était probablement unique. Plus d'une fois les conciles d'Afrique s'élèvent contre la multiplicité des évêchés, parce qu'elle diminue leur importance. Il semble même qu'ils avaient fixé à mille environ le chiffre de population au-dessus duquel on pût prétendre à un évêché. Cartharge renfermait plus de vingt mille chrétiens, et plusieurs autres cités, Césarée, Utique, Hippone semblent avoir eu dès ce moment une grande importance. En fixant à 2000 personnes la population moyenne de chaque évêché, on ne saurait être taxé d'exagération. Nous arriverions ainsi à une somme générale de trois ou quatre cent mille chrétiens pour l'Afrique du IIIe siècle. C'est un chiffre déjà fort respectable.

II. — Cette Eglise était non seulement importante par le nombre, elle l'était aussi par ce fait, qu'elle se recrutait dans toutes les races et toutes les conditions.

Qu'elle ait compté des citoyens romains, cela va sans dire. C'étaient des Romains qui l'avaient instituée, et c'étaient les Romains qui, de tous les hommes, étaient les mieux préparés à la foi nouvelle par la grande idée qu'ils avaient du devoir. Les noms, du reste, qui nous ont été conservés dans le martyrologe de Carthage et dans les listes d'évêques sont en majeure partie latins : Perpetua, Felicitas, Primus, Privatus, Cassius, Secundinus[1]. Ils témoignent de la part prise par l'élément romain au martyre et à l'épiscopat.

Bien souvent, il est vrai, ces noms romains cachent une origine ou punique, ou berbère. « On prend un nom romain comme on porte la toge, par ambition, par flatterie, parce qu'on veut laisser croire qu'on est du nombre des vainqueurs et qu'on veut leur plaire »[1]. Admettons que cette innocente vanité diminue quelque peu la part de l'élément romain, cette part est la plus grande encore. Les Berbères toutefois ont été, eux aussi, convertis en grand nombre. Sans parler de ces noms à tournure latine qui cachent des Africains, nous trouvons, dans les actes du concile de 256[2], des noms bien africains : Jader de Midila, Aymnus de Auzvaga, Dioga de Leptis. Saint Augustin nous raconte même que les Berbères étaient très fiers de ces noms modestes, quand ils figuraient au martyrologe. Ils les plaçaient au-dessus même de Pierre et de Paul. Les grandes dames, au contraire, rougissaient des honneurs rendus à Miggin, à Baric, à Nymphano[3]. Le christianisme se répandit en effet très vite parmi les Berbères et les Phéniciens, et ces races tant décriées donnèrent de nombreux martyrs à la persécution. Les Maures ne furent convertis que bien plus tard, quelques-uns même sont toujours restés païens.

Les Grecs qui habitaient en assez grand nombre à Carthage et dans la Tripolitaine se laissaient aussi gagner. Les noms grecs sont en forte proportion dans la liste de 256 : citons entre autres : Epictetus d'Assur, Eugenius d'Hammaderæ, Démétrius de Leptis, Therapius de Bulla, Nicomedus de Segermæ, Polycarpus d'Hadrumetum, Sozimus de Tharasa et Nemesianus de Tubna. Est-ce à dire que les fidèles de cette race aient été bien nombreux? Non, mais la connaissance du grec donnait à ces chrétiens une grande considération auprès de gens qui savaient à peine le latin. Leur habileté proverbiale, s'ajoutant à ce premier avantage, leur permettait de s'élever plus souvent à la dignité épiscopale.

Nous ne trouvons, au contraire, aucun nom qui porte la marque juive. On peut croire cependant que le christianisme a trouvé des adeptes chez les Juifs de Carthage. Là, comme ailleurs, la nouvelle religion a pris racine dans la juiverie et y a bientôt fait schisme. Les Juifs, revenus de leur erreur, l'ont persécutée et calomniée auprès des pouvoirs publics. On prétend même que le martyre des saintes Perpétue et Félicité fut leur œuvre. C'est à ce moment du moins qu'ils faisaient circuler à Carthage une curieuse caricature du Christ, représenté avec une toge, des oreilles d'âne, un livre à la main. L'inscription suivante : *Deus christianorum oinocoîtes*[4], éclaircissait encore l'allusion. La toge indiquait que les chrétiens s'appuyaient sur l'autorité romaine, invention naturellement des plus propres à exciter le fanatisme de la foule contre la religion nouvelle et les magistrats bienveillants. Quoiqu'il en soit, l'élément juif, si faible qu'il fût, achevait de faire de la société chrétienne un mélange de toutes les races.

La variété était aussi grande sous le rapport des conditions sociales.

[1] Actes des saintes Perpétue et Félicité.

[1] G. Boissier, l'*Afrique Romaine*.
[2] Saint August., *de Baptismo*, VI, VII.
[3] Saint Aug., Ep. XVI et XVIII.
[4] Tertullien, *Apolog.*, c. XVI.

« Il est à croire qu'en Afrique, comme partout ailleurs, dit M. Aubé [1], c'est dans les masses profondes du petit peuple des villes et des campagnes, parmi les humbles, les déshérités du monde et les ignorants livrés aux superstitions les plus ridicules, adorant des troncs d'arbres grossièrement taillés en forme humaine et des pierres arrosées d'huile, que la doctrine du salut commença à se recruter. » Le fait d'adorer un Dieu crucifié et de proposer comme principe premier le renoncement à tous les plaisirs, n'était pas une bonne recommandation auprès des familles opulentes. On ne peut douter que la société chrétienne d'Afrique n'ait été composée en majeure partie de petites gens. Chose étrange cependant, Cyprien qui montre tant de souci pour les pauvres et les malheureux ne parle nulle part des esclaves. Réservait-il ses avis pour des conférences secrètes, ou bien les chrétiens esclaves étaient-ils tous affranchis ou rachetés à leur entrée dans le christianisme ? On ne sait.

Mais les pauvres n'étaient pas seuls dans l'Eglise. Plus d'un riche païen eut le courage de briser les attaches qui le retenaient dans le paganisme ; il y en eut même de rang sénatorial. Nous avons gardé un petit poème en 86 vers, adressé à un sénateur qui avait quitté le culte du Christ pour celui d'Isis. L'auteur en est inconnu et semble avoir écrit au début du IIIe siècle. Peut-être même ne faut-il voir, dans ce morceau, qu'un jeu littéraire, comme le traité *De pallio* de Tertullien. Il prouve du moins qu'un sénateur chrétien n'était pas chose inouïe dans l'Afrique d'alors. Du reste, le musée de Vérone contient l'inscription funéraire d'une chrétienne de famille sénatoriale, *Pescennia Quodvultdeus*, mariée à un Marcellus qu'on croit avoir été proconsul d'Afrique, en 227 [2].

Les chrétiens de cette classe étaient rares. Les chrétiens riches ne l'étaient pas. Nous en rappellerons une preuve bien connue, l'envoi de cent mille sesterces (25,000 fr.) fait par Cyprien aux fidèles de Numidie. Ce n'est pas dans une société de familles pauvres que l'on peut trouver en pleine persécution une somme aussi considérable, destinée en outre à une autre province. Ce qui est plus significatif encore, ce sont les reproches continuels adressés aux femmes chrétiennes qui s'adonnent au luxe et à la coquetterie. Cyprien d'ordinaire si indulgent s'élève violemment contre ce vice, qui ne pouvait s'alimenter qu'avec des ressources considérables. Nous avons aussi un nom bien connu de femme riche et chrétienne, Vibia Perpetua ; ses Actes disent clairement qu'elle avait pour père un riche citoyen romain.

A l'aristocratie de l'argent, il faut joindre celle de l'intelligence. Cyprien était lui-même un fin lettré et probablement l'un des plus distingués de Carthage. Celui qui l'avait converti, le prêtre Cécilius, l'ami peut-être de Minutius Félix, était adonné, lui aussi, à la philosophie ; Tertullien déjà avait brillé avec éclat au barreau, et l'auteur du *Carmen apologeticum*, le poète-évêque Commodien, paraît également avoir appartenu à l'Afrique.

Du reste sans parler de l'armée, ici comme ailleurs largement représentée, bien d'autres métiers fournissaient à l'Eglise des recrues ; il était même de ces métiers chez lesquels on ne se fût guère attendu à trouver des chrétiens. Tertullien se croit obligé de défendre aux fidèles de fabriquer des idoles, et saint Cyprien nourrit un histrion chrétien pour l'empêcher de paraître sur le théâtre.

Ainsi au temps qui nous occupe, la religion chrétienne s'était glissée dans toutes les classes de la société, avait pénétré chez toutes les races. Tertullien dit aux Gentils qu'il ne leur reste que leurs temples ; mais les temples eux-mêmes sont envahis, et servent à nourrir les fidèles. Les professeurs de littérature et les poètes, les seuls théologiens du paganisme, deviennent eux-mêmes chrétiens. La vieille religion est sapée dans toutes ses racines sur le sol africain et le christianisne s'agrandit de tout ce qu'elle a produit de meilleur.

III. — Si maintenant nous examinons la marche suivie par le christianisme dans cette glorieuse conquête de l'Afrique, nous y saississons avec une évidence remarquable le rôle providentiel de la puissance romaine. Nulle part, en effet, on ne voit mieux les relations intimes qui ont existé entre les progrès du christianisme et le succès des aigles romaines. C'est à Carthage que s'établissent d'abord les Romains, et c'est à Carthage que s'implante au début le christianisme ; c'est la Proconsulaire qui reçoit le plus profondément l'influence romaine, et cette même province devient aussi la plus universellement chrétienne ; la Numidie bien pénétrée aussi de la civilisation romaine donne encore au christianisme des fidèles nombreux et fervents. Les Maurétanies au contraire, réunies sur le tard à l'empire, toujours exposées aux incursions des Maures non soumis, se laissèrent difficilement gagner au christianisme et ne furent jamais tout entières chrétiennes. Dans la Tingitane surtout on trouve à peine quelques évêchés au Ve siècle, aucun peut-être au IIIe.

Pour donner à ce fait toute sa clarté et son intérêt, nous transcrivons ici la liste des évêchés dont les titulaires furent réunis à Carthage par saint Cyprien le 1er septembre 256. Les noms des cités anciennes y seront rangés par provinces avec leurs dénominations actuelles, quand celles-ci seront connues :

C'étaient, dans la Proconsulaire (Tunisie du Nord) : Abbir (Henchir-Naam); Assuras (Zanfour); Abitina (Medgez-el-Bal, près de Tunis) ; Carpi (en face de Carthage, de l'autre côté du golfe); Furni (dans la vallée de la Medjerdah, non loin de Tunis); Gor (Dra-el-Gomra, près de Zaghouan) ; Hyppo Diarrhytorum (Bizerte); Neapolis (Nabeul); Sicca (El Kef) ; Thimida Regia (Sidiali) ; Thibari (Hammamet) ; Thuccabori (Toucabeur, près de

[1] *L'Eglise et l'Etat Romain au* IIIe *siècle*.
[2] Morcelli, *Africa Christiana*, II, p. 91.

Carthage); Utica (Henchir-bou-Chateur); Uthina (Oudna); Ausafa (Ksour-ab-del-Melec); Carthago (Carthage); Thuburbo (Henchir-Kasba); Lares (Lorbeus); Hippo Regia (Hippone); Thabraca (Tabarka).

Autres évêchés de la Proconsulaire dont les emplacements sont inconnus : Bilta, Membressa, Migirpæ, Rucuma, Siciliba, Urusi, Thugga, Uzappa, Vaga, Muzuca, Luperciana, Midila, Obba, Tinisa, Auzvaga, Ululi, Nova, Bulla, Marcelliana.

Dans la Byzacène (Sud de la Tunisie) : Hadrumetum (Sousse); Ammadœra (Haidra); Capsa (Gafsa); Gemellæ (Gemellas); Horrea Cœlia (Hergla); Lepti Minus (Lemta); Mactaris (Henchir-Macter); Segermes (Henchir Harat); Thelepte (Medinet-el-Kedima); Thysdrus (El Djem); Uzula (Inchilla).

Cités inconnues de la Byzacène : Cibaliana, Cillium, Dionysiana, Germaniciana, Marazana, Sufès, Sufetula, Thasbalte, Tambei, Thenæ.

Dans la Tripolitaine : Girba (El Kantara); Leptis Magna (Lebedha); Oea (Tripoli); Sabratha (Zouagha).

Dans la Numidie (Constantine) : Badias (Badès); Cedias (Oum Kif); Cirtha (Constantine); Cuicul (Djemila); Lambœsis (Lamasba); Macomades (Mrakib-Thala); Mascula (Kenchela); Mileum ou Milève (Mila, nord de Constantine); Rusicade (Philippeville); Tharasa (Ain Soltan); Thamugadi (Timgad); Theveste (Tebessa); Tubunæ (près du chott el Hadna).

Cités inconnues de Numidie : Victoriana, Octava, Lamasba, Gadiaufala, Castrum à Galba, Bamaccora, Bagaï.

En Maurétanie Césarienne : Vicus Cœsaris (Cherchel), et Nova dont l'emplacement n'est pas connu.

Ainsi, d'après cette répartition, la plus généralement admise, sur les 87 évêques réunis à Carthage en 256, 66 appartenaient à la Proconsulaire, 19 à la Numidie, 2 seulement à la Maurétanie Césarienne, aucun à la Tingitane. D'autres historiens en donnent 2 à la Tingitane et 3 à la Césarienne. Nous n'entrerons point dans les détails de ces discussions. Remarquons seulement que la Maurétanie a été représentée au concile de 256, puisque saint Cyprien la nomme formellement dans son compte rendu [1]. Il est bien établi du reste par les lettres de saint Cyprien qu'il y avait des évêchés au IIIe siècle en Maurétanie. L'importante ville de Césarée (Cherchel) avait en particulier une communauté de chrétiens, car c'est dans ses ruines qu'on a découvert un cimetière, « area », datant du IIIe siècle [2].

Mais pour avoir une idée exacte de l'Eglise d'Afrique du IIIe siècle, il faut, avec les indications de ce tableau, se rappeler ce que nous avons dit de l'insuffisance des listes épiscopales, doubler le chiffre de 87 pour avoir le nombre véritable des évêchés, et donner aux cités leur véritable importance. Alors on s'explique l'action réelle de cette Eglise sous saint Cyprien et l'autorité dont elle a joui dès cette époque.

Le nombre des évêchés croîtra singulièrement au IVe et au Ve siècle [1], mais aux dépens de la foi et de l'unité religieuse. Au IIIe siècle le christianisme est déjà répandu sur tous les points de l'Afrique, mais il garde encore son énergie première. Ses ennemis les plus redoutables sont encore les païens, plus tard on les trouvera dans l'Eglise même. Aussi, malgré quelques misères inséparables de toute œuvre humaine, cette époque est-elle une époque de gloire pour l'Eglise d'Afrique.

IV. — Ce qui frappe autant que la distribution rapide du christianisme, c'est l'union intime des communautés chrétiennes sous l'autorité de l'évêque de Carthage. Celui-ci n'eut jamais le titre de primat, mais il en avait le prestige. Pendant toute la durée de l'Eglise d'Afrique, ses évêques nous apparaissent groupés autour du primat comme les curés autour de leur premier pasteur. Les dissensions intestines troublèrent plus d'une fois la paix, jamais elles ne firent mettre en question la dignité du siège de Carthage.

Le primat. — Cette dignité, Carthage la devait tout d'abord à l'ancienneté de sa foi. De quelque pays que soit venu le christianisme, il s'est développé tout d'abord à Carthage pour se répandre dans tout le pays. Carthage était donc la mère commune de toutes les chrétientés d'Afrique, et cette maternité imposait alors aux jeunes chrétientés la plus humble soumission. A cet avantage, Carthage joignait le nombre et la richesse. C'est à elle qu'on recourait dans les temps de détresse si fréquents à cette époque. L'évêque de Carthage pouvait aussi plus facilement avoir accès auprès

[1] Cum in unum Carthagini convenissent Kalendis septembris episcopi plurimi ex provincia Afrika, Numidia, Mauretania... Cf. Migne, *Patrolog. lat.*, t. IV.
[2] Cf. Toulotte, t. III, *Maurétanies*.

[1] La carte des évêchés d'Afrique n'a pas été dressée jusqu'ici d'une façon satisfaisante. Morcelli et Toulotte, dont les livres sont peu répandus malheureusement, en donnent un essai. Dans les atlas français de Schrader, Vidal-Lablache, Drioux (carte d'Algérie), on trouvera quelques noms modernes. Dans les atlas allemands, Kiepert v. g., quelques noms anciens. Il s'en faut qu'ils soient tous indiqués. En dépouillant les listes épiscopales du IIIe au VIe siècle, Morcelli arrive au chiffre de 715 évêchés pour l'Afrique, il croit même qu'on peut aller à 750. La géographie de Ptolémée, l'itinéraire d'Antonin, la table de Peutinger en indiquent souvent l'emplacement. Que reste-t-il aujourd'hui de ces cités chrétiennes? Quelques villes modernes, Cherchel, Philippeville, Bône, Tabarka, Constantine, Carthage, Sousse, le plus souvent des ruines, *Henchir*, couvertes de sables en tout ou en partie, affublées de quelque dénomination plus ou moins arabe. Il en est qui ressuscitent, Thamugadi par exemple, dans la moderne Timgad que les archéologues honorent à l'égal de Pompéi. Les autres attendent tranquillement sur les limites du désert un explorateur. Grâce au goût des anciens pour les inscriptions de tous genres, funéraires, votives, honorifiques, on retrouve assez facilement le nom de la cité. C'est à ce dépouillement que Mgr Toulotte a épuisé vingt ans de sa vie en même temps qu'il évangélisait les modernes Berbères, moins accessibles à la foi que leurs aïeux.

du gouvernement et en obtenir de l'appui, même contre les païens.

Le primat mettait à profit cette influence pour faire de sa large circonscription une société bien policée et bien unie. On peut ramener à six les pouvoirs qu'il y exerce comme magistrat supérieur.

1o Tout d'abord, il convoque au concile les évêques de toute l'Afrique. Le concile réuni, il le préside, dirige les délibérations, règle l'ordre du jour et congédie les membres quand la série des questions est épuisée.

2o Comme président du concile et de toute la société chrétienne, il communique au nom de l'Eglise avec les évêques du dehors, avec celui de Rome en particulier. A ce dernier, il rend un compte fidèle des conciles et demande suivant les cas, avis ou protection. Il fait part aux autres évêques des événements de son Eglise et de ses difficultés avec Rome.

3o Son action sur les évêques s'exerce encore après leur retour dans leurs diocèses. Il prend sur lui de les visiter et d'étudier sur place les besoins de la communauté. La lettre LVIII « au peuple de Thibaris » nous montre avec quelle affection, mais aussi avec quelle autorité Cyprien parle aux ouailles d'un autre évêque. Thibaris en effet avait un évêque qui figure au concile de 256.

4o Du reste le primat a le droit d'ordonner partout des évêques en Afrique. (Le métropolitain ne le peut que dans sa province). Lui-même a le privilège de se faire sacrer par un évêque de sa circonscription (au lieu d'un autre métropolitain), comme l'évêque de Rome se fait sacrer par celui d'Ostie.

5o C'est lui encore qui règle les différends des évêques entre eux dans l'intervalle des conciles, les différends aussi des évêques avec leur clergé. Au besoin il trace une ligne de conduite aux évêques qui l'interrogent sur les difficultés de leur administration.

6o C'est lui enfin qui règle tous les usages liturgiques, maintient les traditions et prononce en dernier ressort sur les difficultés particulières non réservées aux conciles. Peut-être avait-il aussi dans ses attributions le comput de la fête de Pâques, si vivement discuté entre l'Orient et l'Occident.

Ainsi administration générale, dogme, discipline, traditions ecclésiastiques, tout est sous la direction du primat. Il est le chef incontesté de l'Eglise d'Afrique, et quand à l'autorité primatiale il joint le mérite personnel, il devient un personnage assez important pour éclipser parfois l'évêque de Rome même.

Les métropolitains. — L'évêque de Carthage pourtant aurait pu rencontrer des difficultés dans les métropolitains, institués dès le début dans chaque province. Ceux-ci gardaient trois offices particuliers :

1o Ils convoquaient et dirigeaient dans leur province les synodes provinciaux, qui ne s'occupent que des intérêts particuliers à une région.

2o Ils consacraient et confirmaient dans leur élection les évêques de leur province, jugeaient les différends que leur soumettaient leurs collègues, mais avec appel au primat. La lettre 209 de saint Augustin nous montre un vieil évêque venant en qualité de métropolitain consacrer l'évêque de Fussala.

3o Ils ne pouvaient être déposés que par le synode de leur province, ou au concile général, toujours avec l'agrément du primat, auquel il était permis d'en appeler.

Mais ces privilèges sont peu de chose, surtout si on les compare à ceux du primat, et ne pouvaient gêner beaucoup l'action de ce dernier. De plus leur effet était affaibli encore par une coutume spéciale à l'Afrique. Le titre de métropolitain, au lieu d'être attaché à une Eglise unique, passait de droit à l'évêque le plus ancien de la province. Il appartenait donc d'ordinaire à des vieillards, évêques de cités à peine connues, et perdait ainsi tout le prestige qu'il aurait pu acquérir par instants. Le primat restait le maître effectif et incontesté de l'Afrique. — Les conciles généraux qui auraient pu diminuer son influence ne faisaient souvent que la manifester davantage. C'était lui qui les réunissait, les présidait, et indiquait l'objet de leurs délibérations. Il agissait ainsi puissamment sur ses collègues, car ces conciles étaient fréquents. Le recueil des canons africains attribue au concile d'Hippone (393) cette règle : « Chaque année on devra réunir un concile où toutes les provinces qui ont un primat enverront un ou plusieurs représentants afin que l'autorité du concile soit pleine et entière. » Cette régularité des conciles existait-elle déjà au temps de saint Cyprien ? On peut le croire. C'est un fait bien connu que les communautés d'Afrique étaient très attentives à garder leurs traditions. Le concile de 398 fixe aux calendes de septembre la réunion annuelle. Or c'est précisément la date que choisissait d'ordinaire Cyprien. Tous les conciles qu'il a réunis ont eu lieu en mai ou en septembre. Il y a là plus qu'un rapprochement fortuit. Homme d'ordre et d'administration, saint Cyprien a certainement déterminé l'époque et l'objet de ces importantes réunions. L'un des conciles annuels, celui de mai, était réservé aux affaires de la province de Carthage, l'autre plus général s'occupait de toute l'Afrique. Le concile d'Hippone n'a donc fait, semble-t-il, qu'ériger en règle une coutume suivie dès le temps de saint Cyprien.

On voit de reste l'importance de ces conciles pour favoriser l'unité de foi et de discipline dans toute l'Afrique, maintenir les relations des évêques entre eux et avec leur primat, servir les intérêts de chaque communauté et de l'Eglise entière. L'historien moderne y trouve un autre avantage : c'est dans le compte rendu de ces conciles, dans les listes d'évêques présents, qu'il recueille sur l'Afrique ses meilleurs renseignements. Sous ce rapport les conciles de Carthage du 1er septembre 256, au temps de Cyprien, et de l'année 484,

sous le roi vandale Hunéric, sont pour nous d'un prix inestimable [1].

V. — Modèle d'organisation si on la prend dans son ensemble, l'Eglise d'Afrique n'est pas moins intéressante à étudier en détail dans sa plus petite unité, le diocèse.

Le diocèse africain du IIIe siècle est alors bien différent du diocèse actuel. Les circonscriptions ecclésiastiques sont aujourd'hui nettement délimitées ; elles sont territoriales et tous les chrétiens fixés dans leurs limites par le seul fait de leur domicile savent de qui ils dépendent. Même dans les pays de missions, lorsque les vicariats apostoliques sont constitués, chaque missionnaire a son champ de travail bien délimité, qu'il ne peut dépasser sans perdre les pouvoirs spirituels qui lui sont attribués. Il n'en était pas ainsi à l'origine. L'Eglise était alors formée, non pas de provinces, mais de familles et d'habitants ; c'était une société, non une étendue déterminée de territoire. Les fidèles se reconnaissaient moins d'après le pays qu'ils habitaient que d'après l'évêque qu'ils s'étaient donné. Les conditions géographiques et politiques contribuèrent à grouper les membres de la société chrétienne, mais celle-ci en resta indépendante. On s'explique ainsi les différences qui existent entre les diverses chrétientés. Les unes étendues, riches, peuplées, se développent dans de grandes villes, débordent même au dehors. Telle la chrétienté de Carthage qui comprend plusieurs cités. Les autres presque insignifiantes par le nombre végètent dans les campagnes. Vraisemblablement on a institué des évêques dans toutes les cités qui avaient un nombre suffisant de fidèles. C'est là tout le diocèse africain des premiers siècles.

L'élément principal du diocèse actuel est la paroisse. Que le diocèse soit formé de simples villages ou de villes importantes, qu'il se compose même d'une seule cité plus grande, toujours les fidèles y sont groupés par paroisses, ayant leur église propre et obéissant à un curé. Au temps de Cyprien, les paroisses n'existaient pas, les curés non plus. Disons mieux, la paroisse se confond avec le diocèse et l'évêque est le seul curé. Les évêques d'Afrique avaient une situation que rappelle un peu celle de curé dans une paroisse de grande ville. Comme les curés de Paris (qu'ils me pardonnent ce rapprochement en tenant compte de mon embarras), ils ont autour d'eux un clergé quelquefois nombreux, des fidèles perdus dans la masse d'un peuple aujourd'hui indifférent, alors hostile. Comme eux, ils ont à soutenir des œuvres de charité et s'occupent directement de leurs ouailles sans recourir à l'intermédiaire de curés moins élevés en dignité. Les vicaires actuels sont les *presbyteri*, les diacres, les sous-diacres et autres ministres du IIIe siècle. Mais sous ce dernier rapport, il y a moins de différences entre les diverses paroisses de France, qu'il n'y en avait entre les diocèses africains. Ici on retrouve partout le même clergé. En Afrique, il y avait plus de variété. Tandis qu'à Carthage et dans les autres communautés importantes vivaient des prêtres nombreux et instruits, on ne voyait quelquefois dans les cités chrétiennes de campagne comme évêque qu'un vieillard, seul, ou aidé d'un prêtre ou d'un diacre. Evêque, prêtre et diacre étaient souvent des chrétiens peu instruits et d'éducation très modeste. Sur ce point, l'Afrique était parfois aussi mal servie que l'Italie. Nous avons une lettre où le pape Corneille rappelle à Fabius d'Antioche que Novatien a été consacré par des évêques rustiques et d'une extrême simplicité : « ἀνθρώπους ἀγροίκους καὶ ἁπλουστάτους ». Ce type n'était pas rare dans les cités africaines.

VI. — Mais qu'il soit à la tête d'une grande ou d'une petite communauté, l'évêque est élu de la même manière et garde les mêmes attributions.

C'est la voix du peuple qui détermine le choix du nouvel évêque, et ce sont les évêques les plus voisins qui ratifient cette élection sous la présidence du métropolitain. L'assentiment du peuple rend plus facile l'influence de l'évêque sur les fidèles, et le concours des évêques et du métropolitain assure au nouveau pasteur de précieux appuis en cas de difficultés. Du reste l'évêque nous apparaît au IIIe siècle comme le chef incontesté et presque absolu du diocèse. Saint Cyprien consulte ses prêtres, leur fait part, dans les moindres détails, de son administration. Il semble régler avec eux une sorte de « tableau d'avancement » pour son clergé. Mais cette déférence ne diminue point l'idée qu'il a de son autorité, et quand des prêtres factieux essayent d'y porter atteinte, il la revendique avec énergie : *Apparet quis impugnet ille qui Christi adversarius et ecclesiæ inimicus ad hoc ecclesiæ propositum sua infestatione persequitur ut gubernatore sublato, atrocius atque violentius circa ecclesiæ naufragia grassetur* [1]. Ainsi attaquer l'autorité de l'évêque c'est attaquer l'Eglise et le Christ, et les prêtres qui n'obéissent pas à l'évêque travaillent à la ruine de la communauté chrétienne.

Cette autorité s'étend sur toutes les parties de l'administration, l'évêque écoute les plaintes contre ceux dont la vie n'est pas pure et modeste, il inflige des pénitences, prononce l'excommunication, qui s'étend même aux morts. Il peut priver les clercs de la rétribution mensuelle, et pousser jusqu'aux dernières limites son droit de surveillance sur les fidèles. Les confesseurs eux-mêmes, ceux qui ont subi les atteintes de la souffrance pour le Christ n'échappent pas à ses reproches. Les ressources entières de la communauté sont en sa main et il les distribue à ses fidèles ou à d'autres suivant des règles dont il est le seul

[1] Il y aurait beaucoup à dire sur les conciles d'Afrique, sur leur mode de convocation, leur objet, les membres admis, l'ordre suivi dans les discussions, etc... Une étude aussi rapide ne peut aborder ces diverses questions, qui demanderaient un travail spécial.

[1] Ep. xxv.

juge. Et si grande que soit cette autorité, Cyprien ne la trouve ni exagérée ni nouvelle. Preuve évidente qu'elle s'exerçait de longue date en Afrique, et, en dépit des assertions de beaucoup d'historiens, remontait aux premiers âges de l'Eglise.

Du reste elle trouvait son contre-poids dans la réunion fréquente des synodes où les fidèles étaient à même de faire entendre leurs plaintes. Plus d'un évêque y fut déposé pour abus de pouvoir ou autres griefs, témoin Privat, évêque de Lambèse, vers 210. Dans le diocèse même l'administration épiscopale était conseillée et souvent dirigée par les auxiliaires de l'évêque, les prêtres et les diacres.

Les prêtres. — Le prêtre est élu comme l'évêque dans l'assemblée des fidèles : *Coram omni synagoga*, dit Cyprien, *jubet Deus constitui sacerdotem, id est instruit et ostendit ordinationes sacerdotales, nonnisi sub populi assistentis conscientia fieri oportere.* Etait-il nécessaire que des évêques étrangers fussent présents ? Il est probable que non.

Du reste l'élection d'un évêque entraînait celle d'un prêtre qui se faisait le même jour [1]. En cas de nécessité, l'évêque agissait seul, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, parce que *expectanda non sunt testimonia humana, cum præcedant divina suffragia,* dit saint Cyprien.

Chose étrange, les prêtres si occupés aujourd'hui ne semblent pas avoir eu d'office particulier à leur ordre. L'évêque remplit à peu près toutes les fonctions spirituelles, les diacres s'occupent du temporel et des malades. Que reste-t-il aux prêtres ? Aucune fonction personnelle. Mais il leur arrive la même chose qu'aux serviteurs qui n'ont pas d'office déterminé : on les emploie à tout et ils deviennent les plus chargés. Tout d'abord, ils assistent l'évêque en son conseil, l'assistent aussi dans l'offrande du sacrifice divin. Ils s'occupent dans l'intervalle de l'instruction des catéchumènes, car souvent ils sont appelés *doctores presbyteri, lectores audientium.* A eux aussi le soin de former les lecteurs, d'étudier les Ecritures pour répondre aux hérétiques, d'éclairer les mystères et de les développer pour les fidèles. A ce soin des intelligences, ils joignent celui des cœurs, et exercent ce que M. Réville appelle « la cure d'âmes, » c'est-à-dire qu'ils visitent à domicile les fidèles et leur donnent les conseils nécessités par leur situation. Au besoin, ils remplacent les diacres, dont le nombre paraît avoir été fort limité en Afrique, et remplissent comme eux les offices de charité. Chaque fois que Cyprien parle de secours à donner aux indigents, de visites à faire aux confesseurs dans les prisons, il s'adresse aux prêtres autant qu'aux diacres.

[1] Le 2e conc. de Carthage tenu par Genethlius en 390 se montre plus exigeant : il déclare qu'un évêque ne peut être institué que par douze évêques, un prêtre par six évêques, et un diacre par trois. Cf. Héfélé, *Hist. des conciles*, t. II, p. 236.

Il est des circonstances même où les prêtres pouvaient remplacer l'évêque et exercer ses pouvoirs. En temps de persécution et en l'absence de l'évêque, les prêtres offrent pour lui le saint sacrifice et réconcilient les pénitents. Ils peuvent aussi vraisemblablement administrer en tout temps le baptême non solennel. Quelques-uns ont cru pouvoir admettre que les simples prêtres pouvaient en cas de nécessité conférer les ordres mineurs et le diaconat, mais ce pouvoir n'est pas démontré. Toutefois en l'absence de l'évêque, et surtout en cas de vacance du siège, les prêtres semblent investis de pouvoirs très larges, ils prêchent, offrent le saint sacrifice, administrent le baptême, avec cette nuance cependant que le dépositaire de l'autorité est le corps presbytéral tout entier et non tel ou tel prêtre en particulier. Les prêtres forment autour de l'évêque une sorte de chapitre, sans que l'un d'entre eux puisse suppléer le premier pasteur dans la totalité de ses fonctions.

Ce qui semble bien établi, c'est que l'évêque seul célèbre en temps ordinaire le saint sacrifice. C'est à ce sacrifice que tous les prêtres assistent avec les ministres inférieurs, comme ils le font encore dans les cathédrales le jeudi saint. Il n'y a jamais de messes basses avec un petit servant. Pour trouver cette pratique il faut descendre au moins jusqu'au ve siècle, plus loin peut-être [1].

Toutefois les prêtres ne cessaient pas d'être considérés. Leurs rapports variés et multiples avec la masse des fidèles leur donnaient une grande influence. Ainsi s'expliquent les idées de grandeur qui vinrent à plusieurs et les difficultés qu'ils créèrent maintes fois aux évêques, dont ils étaient les auxiliaires.

Tout au-dessous des prêtres, et presque à côté d'eux, il faut mentionner les diacres. Les diacres en effet sont presque les égaux des prêtres grâce aux fonctions importantes dont ils sont chargés, entre autres, la distribution des revenus de l'Eglise. C'était là pour eux un moyen de se faire des amis utiles et dévoués, aussi arrivaient-ils souvent d'emblée à l'épiscopat. Leurs fonctions du reste étaient en Afrique ce qu'elles étaient partout ailleurs. Nous ne nous y arrêterons point.

Nous n'insisterons pas davantage sur les fonctions des ministres inférieurs, sous-diacres, lecteurs, acolytes, exorcistes, portiers. Remarquons seulement que les sous-diacres mentionnés pour la première fois dans les lettres de Cyprien ne sont pas nommés dans Tertullien. Ils ont dû être institués en Afrique entre les années 220 et 250. Sous Cyprien, ils semblent particulièrement chargés du service de la correspondance. On les voit en effet fréquemment porter les messages de l'évêque de Carthage à ses prêtres ou à l'évêque de Rome. Sur la fin du IIIe siècle, il est fait mention

[1] Cf. P. de Smedt, Organisation des églises chrétiennes au IIIe siècle. *Rev. des Quest. hist.*, octobre 1891.

également parmi les ministres ecclésiastiques des « fossores. » C'étaient les chrétiens chargés de creuser les galeries et les « loculi » pour la sépulture des fidèles défunts. Dans les « Gesta purgationis Cœciliani » ils sont mis sur la même ligne que les clercs et sans doute étaient considérés comme tels. Leurs fonctions du reste étaient essentiellement pieuses et honorées, et l'on s'explique qu'ils soient entrés dans le corps ecclésiastique : il leur fallait du dévoûment pour vivre dans ces galeries, de la discrétion pour garder le secret des cimetières, et une conduite décente qui fût en rapport avec la mission de veiller sur les corps des martyrs.

Quel pouvait être le nombre de ces divers ministres? On ne saurait le dire avec exactitude. Nous savons que l'Eglise de Rome à la même époque comptait quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux autres clercs inférieurs (exorcistes, lecteurs, portiers). Alexandrie avec une population chrétienne inférieure de moitié comptait de vingt à vingt-cinq prêtres. Mais ces chiffres particuliers à Rome et à Alexandrie ne prouvent rien sur Carthage. Cette ville avait une communauté aussi nombreuse que celle d'Alexandrie. Cependant en réunissant tous les prêtres qui sont mentionnés dans les lettres de saint Cyprien, nous n'arrivons qu'à neuf. Il ne pouvait y en avoir beaucoup plus.

Les petites cités en avaient moins encore. Cyprien écrivant à un évêque qui a des difficultés avec son clergé, ne parle que des diacres, sans rien dire des prêtres. Peut-être la difficulté d'entretenir un personnel considérable avait-elle strictement restreint le nombre des ministres à l'évêque et à ses diacres.

Nous ne savons pas davantage combien chaque église avait de diacres, sous-diacres, acolytes, etc., pas même combien il y en avait à Carthage. Leur nombre est relativement restreint, semble-t-il, au IIIe siècle, mais il croîtra d'une manière étonnante dans les deux siècles suivants. En 484 Victor de Vite donne à la communauté de Carthage plus de 500 ministres de tous ordres.

VII. — A côté des clercs nous trouvons partout dans l'Eglise primitive, et surtout en Afrique, des vierges et des veuves. Elles étaient très honorées, les vierges en particulier, car ce chaud climat d'Afrique était loin de favoriser la pureté des mœurs. Cyprien les appelle des fleurs odoriférantes, des plantes nées de la parole divine, le plus bel ouvrage de la grâce, le plus bel ornement de l'Eglise. On s'explique cette admiration en songeant quelles étaient les mœurs des païens.

Le mode de la consécration de ces vierges nous échappe. Nous savons seulement qu'au IVe siècle cette consécration était réservée à l'évêque et ne pouvait être reçue avant l'âge de vingt-cinq ans. Ces deux règles n'apparaissent point dans le siècle précédent. On ne voit pas non plus que du temps de saint Cyprien, les vierges aient porté un costume spécial. Ce n'est qu'au IVe siècle qu'elles se distinguent par une sorte de voile appelé « mitra » qui enveloppe la tête au lieu de flotter librement. Il s'agit là sans doute du voile que le montaniste Tertullien voulait leur imposer deux siècles plus tôt en écrivant son *De velandis virginibus*.

Ces vierges habitaient dans leurs familles. Il n'y avait pas alors en Afrique de couvent ou de maison de retraite qui pût les recevoir. Elles ne renonçaient ni aux plaisirs ni aux vanités du siècle. On les voit se parer avec luxe, se défigurer avec coquetterie, mêler même leurs propos légers à la conversation dans les festins. Seulement elles sont et doivent rester vierges. Comme leur genre de vie les expose à quelques dangers, leurs parents sont plus d'une fois invités à veiller sur leur conduite et observer leurs démarches. L'Eglise s'occupait de celles qui n'avaient plus de famille et les plaçait dans les maisons chrétiennes. Quelques-unes trouvaient asile dans la maison de l'évêque ou des clercs. Mais cette charité avait ses inconvénients. Cyprien la proscrit et le concile de Carthage en 348 renouvelle cette proscription, parce que *diabolus sub prætextu caritatis et dilectionis incautas animas vel ignaras irretire consuevit.*

Les vierges ne faisaient pas non plus de vœux perpétuels. Cyprien déclare nettement qu'elles peuvent se marier si elles ne veulent point persévérer. Du moment qu'on ne se chargeait pas de les nourrir, on ne pouvait exiger d'elles le sacrifice de leur vie entière.

Cyprien qui s'occupe tant des vierges, ne dit presque rien des veuves. Celles-ci étaient nombreuses pourtant, car les premiers chrétiens avaient peu de goût pour les secondes noces. C'étaient les plus respectables qui étaient admises à faire une sorte de profession religieuse. En Orient, on les appelait « diaconesses. » Ce nom ne figure pas dans les écrits des Pères d'Afrique. Les « veuves religieuses » du reste étaient moins nombreuses en Occident qu'en Orient. Certaines conditions étaient exigées d'elles en Afrique. Elles devaient n'avoir été mariées qu'une fois, avoir eu des enfants et être âgées d'au moins 60 ans. Leur consécration, moins solennelle que celle des vierges, pouvait avoir lieu tous les jours sans distinction. L'évêque la faisait, non dans l'église, mais dans la pièce qui précédait. Un prêtre leur remettait le voile bénit, signe de leur viduité. C'est du moins ce que nous dit le canon 25 du concile d'Orange.

Les fonctions des veuves consacrées, en Afrique comme ailleurs, consistaient à surveiller les vierges et les autres veuves, garder la porte par laquelle entraient les femmes, instruire les catéchumènes de leur sexe et assister l'évêque pour leur baptême, prendre soin des pauvres et des malades, être présentes aux conversations secrètes de l'évêque, des prêtres et des diacres avec les femmes.

C'étaient là évidemment des fonctions importantes et recherchées, et les abus ne manquèrent

pas de se glisser dans cette institution. L'influence des veuves grandit outre mesure, à ce point que les conciles durent leur défendre de baptiser et même de prêcher dans les assemblées.

VIII. — Les veuves et les vierges appartenant à des familles pauvres étaient nourries par la communauté. Celle-ci nourrissait aussi les clercs, au moins les clercs des degrés supérieurs, évêques, prêtres et diacres, auxquels le commerce et le travail étaient interdits dans une certaine mesure [1]. A ces dépenses régulières et considérables, l'Eglise ajoutait l'entretien de tous les fidèles incapables de se suffire à eux-mêmes, et ceux-ci étaient nombreux en Afrique. On donnait à chacun, non le superflu, mais le nécessaire, et ce nécessaire exigeait déjà des ressources considérables. Où les trouver?

L'exemple de Cyprien nous montre que les chrétiens riches ne reculaient pas devant l'abandon de leur patrimoine : *distractis rebus ad indigentiam pauperum sustentandam, tota prædia pretio dispensans*, nous dit Pontius, dans sa vie de Cyprien. On avait aussi des revenus plus réguliers. C'étaient d'abord les oblations, faites le dimanche seulement en temps ordinaire, le dimanche et le samedi en temps de jeûne. On était censé offrir à Dieu ce qu'on ne dépensait pas [2]. Il y avait aussi des oblations aux sépultures des défunts et aux anniversaires des sépultures, aux anniversaires encore de la mort des martyrs. Ces offrandes sont restées en usage, semble-t-il, jusqu'à nous.

Une autre contribution importante était celle qui se faisait tous les mois et qui était spécialement destinée aux pauvres et aux ministres de l'Eglise. Elle était absolument libre, en principe du moins. On la déposait dans une sorte de corbeille appelée « corban » ou « corbonam » placée à l'entrée de la salle. C'était notre « tronc pour les pauvres. » *Modicam enim stipem menstrua die, vel quum velit, aut, si modo velit et si modo possit, apponit, nam nemo compellitur, sed sponte confert* [3]. Mais quoi qu'en dise Tertullien on trouvait mauvais que les chrétiens riches s'abstinssent de ces générosités. Cyprien, par exemple, malmène durement les chrétiennes qui faisaient grande toilette et détournaient la tête en passant près de la « corban. » Quant aux « prémices et aux décimes, » qui devaient créer plus tard tant de difficultés, ils ne paraissent pas avoir été en usage à cette époque : *nec de patrimonio decimas damus*, déclare même Cyprien. Mais en retour on faisait de temps à autre des demandes de secours extraordinaires, demandes toujours accueillies, car l'efficacité des bonnes œuvres était admise en Afrique et plus d'un chrétien était heureux de soulager sa conscience à ce prix.

[1] Cf. Conc. IV de Carth., can. 53.
[2] Déjà les évêques étaient accusés d'instituer des jeûnes supplémentaires pour augmenter leur bénéfice et les tièdes du temps, devançant le savetier de La Fontaine, se plaignaient que l'on « chargeât le prône. » Tertullien pourtant assure que ces évêques zélés n'ont en vue que le bien des âmes. *De jejuniis*, XIII.
[3] Tertull. *Apolog.* XXXIX.

Toutes ces ressources étaient réunies dans les mains de l'évêque trésorier naturel de la communauté. C'est lui qui en déterminait et dirigeait la distribution. Les prêtres et les diacres ne faisaient que se conformer à sa volonté sur ce point, et ce devoir était des mieux remplis. Dans les épreuves qui accablent l'Eglise d'Afrique au milieu du IIIe siècle, la peste et la persécution, nous ne voyons pas que les pauvres aient souffert nulle part de l'avarice des riches. Le silence de Cyprien est le meilleur des arguments, car l'évêque dévoué n'eut point manqué de protester en faveur de la charité.

Ainsi charité et unité, tels sont les deux principes qui dominent l'organisation de l'Eglise d'Afrique. On reconnaît là l'influence d'un homme aussi remarquable par l'intelligence que par le cœur, l'évêque Cyprien. Avant Cyprien, ces principes qui sont l'essence même du christianisme étaient désirés plutôt qu'appliqués en Afrique. Cette église jeune, ardente, avait déjà produit des savants comme Tertullien, des âmes désintéressées comme Perpétue, de nombreux martyrs. Il lui manquait encore la direction habile qui fait converger vers un même but tous les efforts, organise le bien et applique aux véritables misères les ressources de la charité. Ce fut l'œuvre de Cyprien. Il établit la concorde parfaite entre tous les éléments de la société chrétienne, détruisit les germes de division et d'affaiblissement, réunit en un seul faisceau les énergies, et, doublant ainsi l'importance et les moyens d'action de son Eglise, prépara la conversion générale de l'Afrique. Plaise à Dieu que cette région visitée de nouveau par le christianisme et mûre peut-être pour la moisson, retrouve avant peu un nouveau Cyprien.

Q. — Je lis aujourd'hui dans le no 52, 29 décembre 1898, une discussion très intéressante du Vieux Moraliste avec son président de fabrique au sujet de la loi militaire.

L'*Ami* voudrait-il indiquer quelques-unes des principales raisons à employer pour convaincre de leur erreur ceux qui prétendent que le service d'un an épure les vocations et fait connaître le monde sous son vrai jour?

J'avoue à ma honte n'avoir pas toujours su répondre d'une manière persuasive à ceux qui me parlaient dans ce sens.

R. — I. Est-il vrai d'abord que le service militaire des clercs épure les vocations?

Qu'est-ce qu'on entend par « épurer les vocations »?

Si l'on prenait les mots dans leur acception, le sens de la question serait celui-ci : Est-il vrai que le service militaire rend les vocations plus pures, en les débarrassant de ce qu'il pouvait se mélanger de motifs humains aux motifs plus élevés qui ont fait entrer les jeunes clercs dans l'état ecclésiastique?

A la question ainsi posée, il est évident qu'on doit répondre par la négative. Par quoi le service

militaire pourrait-il corriger les imperfections, les vices d'une vocation fondée d'ailleurs sur d'excellents motifs ? Est-ce par la discipline militaire ? Non : car les jeunes clercs sont soumis dans les séminaires à une discipline qui, pour être moins automatique et moins raide, n'en est pas moins plus astreignante que la discipline militaire. La discipline cléricale n'enchaîne pas seulement les mouvements du corps ; mais elle saisit le jeune homme tout entier, l'intérieur aussi bien que l'extérieur. Un bon séminariste devenant soldat n'a rien à apprendre en fait de discipline qu'il ne connaisse déjà et ne pratique beaucoup plus parfaitement au séminaire. Il sait obéir, et surtout il a le plus profond et le plus filial respect pour l'autorité.

Est-ce par les vilains propos et les plus vilaines actions dont il est malgré lui le témoin trop souvent, que le séminariste soldat deviendra plus parfait ? Autant vaudrait dire que c'est une manière de nettoyer les vêtements que de les couvrir de boue.

Mais, par « épurer les vocations », on peut entendre que les jeunes gens venus au séminaire sans vocation trouveront dans le service militaire l'occasion de sortir de la voie où ils ne devaient pas entrer. C'est un fait qui peut bien se produire quelquefois, et ce n'est pas à regretter. L'épuration se serait vraisemblablement faite d'une autre manière; mais il n'y a pas grand inconvénient à ce qu'elle se fasse à l'occasion du service militaire.

Seulement, il faut mettre en ligne de compte les vocations bonnes, mais encore mal affermies, que le service militaire peut détruire. Les jeunes clercs sont pris par le service à un âge où leur formation cléricale n'est que commencée. Ils n'ont pas encore acquis la fermeté que doivent leur donner les études sérieuses, la pratique suivie des exercices de piété, le travail constant sur eux-mêmes. L'interruption est plus nuisible encore à cette œuvre importante de formation qu'aux études qu'elle désorganise. Le milieu, les occasions, les surprises, parfois les pièges tendus peuvent malheureusement entraîner un jeune homme à des fautes qui le compromettent à ses propres yeux et peut-être aux yeux du public. Il ne se trouvera plus à sa place dans sa vocation première et l'abandonnera, ce qui n'eût pas eu lieu s'il n'avait été prématurément exposé au danger. Il aura perdu sa vocation.

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a pas de mal à ce qu'une vocation qui n'a pu se soutenir soit écartée du sanctuaire. Il y a déjà, pour l'Eglise, la perte d'un sujet qui, régulièrement préparé, aurait fait un bon ecclésiastique. Il y a en outre, pour le sujet lui-même, la perte d'un état qui lui plaisait, où il se promettait de se dépenser pour Dieu et pour les âmes, ce qui est, non pas la plus agréable humainement parlant, mais la plus belle, la plus utile et la plus consolante manière d'employer sa vie. C'est pour lui la source de regrets qui le suivront peut-être jusqu'au tombeau. Je n'ai jamais oublié les graves paroles d'un clerc de notaire arrivé au seuil de la vieillesse, très consciencieux, très estimé, heureux aux yeux du monde, me disant, au moment où j'allais m'engager dans la cléricature : « Je vous félicite : je vous vois dans votre vocation. Mais tenez-vous bien en garde contre la tentation qui peut vous survenir, aux moments difficiles, de quitter la voie où vous entrez avec l'assurance que c'est la vôtre. J'ai cédé à une tentation de ce genre. Bien que rien ne m'ait manqué depuis, je suis resté intérieurement très malheureux et je mourrai avec le regret d'avoir abandonné ma vocation. »

Qu'on ne s'imagine pas non plus que ceux mêmes des séminaristes soldats qui reprennent de bon cœur le chemin du séminaire — c'est la presque totalité — se trouvent, en y rentrant, dans les mêmes conditions que s'ils avaient suivi régulièrement le cours de leurs études et de leur formation cléricale. Ils ont beau être heureux de se retrouver dans leur élément : il leur faut des efforts pour se ressaisir, s'absorber dans leurs travaux intellectuels, se débarrasser des souvenirs plus ou moins édifiants qui hantent leur esprit, s'établir dans le recueillement intérieur qui leur est nécessaire et regagner ce que leur a fait perdre une année si disparate avec leurs occupations ordinaires. Ce sont des choses que les gens du monde sont incapables d'apprécier ; mais les directeurs de séminaires savent quelle est l'étendue du dommage causé par la caserne aux élèves ecclésiastiques, même à ceux qui sont à classer parmi les meilleurs.

Voilà ce qu'il en est de la prétendue épuration des vocations par le service militaire.

II. Est-il vrai ensuite que le service militaire serve aux élèves du sanctuaire pour connaître le monde sous son vrai jour ?

Aucunement ; et la raison en est bien simple : ils ne voient du monde qu'un simple coin, et ce coin est précisément celui où le monde ne se montre pas sous son vrai jour.

Leur vie se passe à la caserne ; ils sont pris du matin jusqu'à une heure avancée du soir par les exercices militaires. Là ils font connaissance avec le caporal, le sergent, l'adjudant, les officiers, avec le maniement des armes, les mouvements militaires, la corvée, les ordres de service, les règlements sur la tenue, sur les honneurs dus aux chefs, en un mot avec tout ce qui constitue la vie du soldat. Est-ce là le monde ? Non : ce n'est pas même le monde militaire tout entier.

Dans les quelques heures de répit qui leur restent à la fin de la journée, apprennent-ils davantage à connaître le monde ? Où le rencontreraient-ils ? Dans les rues où ils peuvent se promener, et sur les trottoirs ? Non, évidemment. Dans les cafés ? Ils n'y vont pas, et ils font très bien ; mais quand même ils y entreraient, que verraient-ils du monde? Des flaneurs, des buveurs, des fumeurs, des joueurs, des garçons ou des filles de service. Est-ce le monde, et le monde se montrant sous son vrai jour ?

S'ils ont la bonne fortune de connaître dans leur ville de garnison quelque bonne et honnête famille de leur condition, ils y rencontreront ce qu'ils ont dans leur propre famille ; ils n'y apprendront rien de nouveau, rien qui puisse plus tard leur être utile pour le saint ministère.

Dire que l'année de service militaire fait connaître aux séminaristes le monde sous son vrai jour, c'est donc une assertion sans aucun fondement, une bourde toute pure.

III. Le service militaire n'a pas causé aux jeunes clercs tout le mal qu'en espéraient ceux qui ont imaginé cette manière de les perdre et de les soustraire à l'Eglise. Il faut le reconnaître. L'estime de leurs camarades et de leurs chefs, qu'ils ont d'ailleurs su mériter, a été pour eux une sauvegarde, et la grâce de Dieu les a soutenus. Ils ont lié connaissance avec les jeunes gens de leur âge, qu'ils retrouveront plus tard et auxquels ces rapports leur permettront de faire plus de bien. Mais ni leur persévérance, ni cette utilité pour l'avenir, n'empêchent que l'année de service militaire ne soit dangereuse et nuisible aux jeunes séminaristes.

Q. — Quand le Pape dispense tous les chrétiens de l'abstinence le jour de saint Pierre tombant un vendredi, les journaux suffisent-ils à la promulgation de cette faveur, ou bien faut-il l'intervention de l'évêque ?

R. — Quand une dispense est accordée par le Souverain Pontife à *tout* l'univers, elle n'a besoin d'aucune promulgation par l'évêque, parce que c'est une grâce *accordée ;* il suffit donc que celui qui désire en profiter en connaisse l'existence d'une manière *probable*.

Aujourd'hui une information de ce genre publiée par un journal catholique a une probabilité suffisante pour la conscience.

DÉFENSE DE LA CHRONOLOGIE
DE L'ANCIEN TESTAMENT
ET DE L'ANTIQUITÉ BIBLIQUE DE L'HOMME
CONTRE LA NOUVELLE EXÉGÈSE

(Suite)

PREMIÈRE PARTIE

Exposé des preuves qui établissent l'existence d'une chronologie biblique

Ces preuves sont de trois sortes.

La première ressort du but que Moïse s'est proposé en rédigeant la Genèse et qu'il ne pouvait pleinement atteindre qu'en y insérant les dates des principaux événements dont il faisait le récit.

La seconde nous est fournie par l'étude attentive des livres historiques de l'Ancien Testament, où nous relevons une série de dates essentiellement chronologiques.

La troisième est le témoignage de la tradition, qui a toujours cru à l'existence d'une chronologie biblique et dont l'autorité s'impose à la conscience catholique.

§ 1

BUT DE MOÏSE DANS LES PAGES SCIENTIFIQUES DE LA GENÈSE [1]

I. — Mgr d'Hulst, dans une polémique avec l'illustre abbé Moigno, à l'occasion du traité de géologie de M. de Lapparent, demandait si vraiment il y a des textes scientifiques dans la sainte Ecriture.

Pour répondre à cette question, il suffit d'ouvrir la Genèse.

Le premier chapitre du premier des livres inspirés est une page exclusivement scientifique, destinée à exposer le travail divin de la création.

Le récit de la formation de l'homme et de la femme est une page essentiellement historique, racontant l'origine et les débuts de l'humanité primitive.

L'exposition si minutieuse et si détaillée de l'emplacement du paradis terrestre est un enseignement géographique des mieux caractérisés.

Le récit du déluge est encore un événement appartenant à l'histoire de l'humanité et à l'histoire géologique du globe.

Le chapitre x est exclusivement ethnographique ;

[1] M. Jules Bricout, professeur à l'Institut catholique de Paris, va bien sourire de notre thèse, nous qui supposons comme certaine et démontrée l'authenticité du Pentateuque. N'écrit-il pas, à propos de l'ouvrage de M. l'abbé Quiévreux, intitulé *Le Paganisme au XIX*e *siècle :* « Dans un volume où il s'agit de prouver que le christianisme est le fait *primitif* et que le paganisme lui est postérieur, dans un ouvrage où on déclare tenir un compte impartial des récents travaux de l'exégèse et de l'histoire des religions, n'est-il pas incroyable que l'on rencontre une affirmation comme celle-ci : « Nous n'avons pas à démontrer l'authenticité des Livres « saints ; c'est un travail qui n'est plus à faire. Aussi « étant posée cette authenticité... » Mais c'est là la question précisément. Que M. Quiévreux en croie ses amis ; il fera bien de se mettre pour tout de bon à l'étude austère des travaux critiques, il fera bien de ne pas se contenter de la lecture rapide de quelque manuel en vogue. » *(Revue du Clergé français,* chron. théol., 15 avril 1898, p. 343).

Et à la place du manuel en vogue, que faut-il lire ? Mais évidemment les deux articles retentissants du P. Lagrange, Dominicain : *Les sources du Pentateuque,* dans la *Revue Biblique* de janvier et d'avril 1898. Grâce à Dieu, nous n'encourrons pas le dernier reproche fait à M. Quiévreux. Ce fameux article, car le second n'a pas encore paru au moment où nous écrivons ces lignes, nous l'avons lu, relu avec attention, beaucoup d'attention, un soin tout particulier, la plume à la main, et nous n'y avons trouvé que des mots sonores, des formules creuses à la manière de Renan et des Allemands, rien qui ébranlât le moins du monde l'authenticité traditionnelle et irréfutable du Pentateuque. Nous avons encore obéi à une autre recommandation de M. le professeur de l'Institut catholique de Paris. Nous avons lu « les vingt-sept pages si dignes d'attention » que M. Loisy, son ancien collègue à l'Institut catholique, vient de publier sur le déluge, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse.* Elles nous ont si peu rallié à la nouvelle école, que nous n'hésitons pas à les déclarer une vraie débauche de la critique exégétique et un mépris marqué, conformément du reste à la théorie de l'auteur, pour le caractère inspiré du texte scripturaire.

on pourrait l'appeler un chapitre de science purement profane, sans aucun rapport direct ou indirect avec les nécessités de la doctrine.

Voilà donc des pages scientifiques, géographiques, historiques, ethnographiques indéniables, et non pas des pages incidentes à peine remarquées, comme voudraient l'insinuer les écrivains que nous combattons. Ces matières, qui remplissent à peu près à elles seules les dix premiers chapitres de la Genèse et qui se continuent dans divers autres livres, font l'objet direct de la pensée de l'écrivain sacré ; c'est pour les faire connaître, et non en passant, qu'il les rédige, ou si vous voulez donner satisfaction à la nouvelle exégèse, qu'il les compile, qu'il soude l'un à l'autre les documents qui les contiennent.

Celle-ci, pour se dégager, aime à citer ces paroles de Baronius : que la Bible a été inspirée, non pour nous apprendre comment va le ciel, mais comment on va au ciel. Eh bien ! c'est le contraire qui se produit dans les dix premiers chapitres ; ils nous enseignent tout justement comment va le ciel. Si la Bible, dans ces pages, avait voulu seulement nous apprendre comment on va au ciel, quelques lignes suffisaient pour les résumer.

Qu'importent à ma religion ces six jours de la création, qui me sont bien plutôt un ennui, un obstacle, puisque je ne puis me défendre d'sssayer de pénétrer, sans y parvenir, le mécanisme d'une formation qui m'échappe ? Si l'histoire de l'état d'innocence et de la chute importe à la doctrine, que me fait en revanche le site du paradis terrestre, le déluge, qu'il y ait eu dix patriarches avant et dix patriarches après ce cataclysme, qu'ils ont engendré à tel âge et sont morts à tel autre âge ? Que fait à ma religion, je le demande, que les Egyptiens viennent de Mesraïm, les Nègres de Chus, les Grecs de Javan, les Assyriens d'Assur ? Non, ma religion n'a aucun intérêt à tous ces détails ; c'est de la pure science, de la pure histoire, de la pure ethnologie ; il n'y a rien là qui puisse nourrir ma doctrine ou enflammer ma piété.

Or quelle attitude prendre vis-à-vis de cette science incontestable et inspirée ? La vieille exégèse, la tradition catholique la regardaient comme s'imposant à notre foi. Elle disait avec Origène : « Mais ceux qui veulent être sauvés doivent également croire ce qui concerne chacun des saints qui sont mentionnés dans l'Ecriture et qu'elle atteste être justes et élus de Dieu. Car il ne peut y avoir foi parfaite en Dieu, si l'on ne croit encore au sujet des saints qu'ils sont saints. Voici ce que je veux dire. Celui qui croit en Dieu et qui accepte ses dogmes, croit à la formation d'Adam, premier homme ; il croit encore que Dieu a pris une côte à Adam et en a constitué Eve pour être la femme d'Adam ; il croit de plus qu'Enos a véritablement commencé d'invoquer le nom du Seigneur Dieu et que Enoch a plu à Dieu pendant deux cents ans, après avoir engendré Mathusalem, et a été enlevé ; que Noé a reçu l'ordre de fabriquer l'arche et a été sauvé du déluge seul avec ceux-là uniquement qui étaient entrés dans l'arche avec lui. »

Voici au contraire ce qu'écrit le P. Zahm, l'un des représentants les plus autorisés de la nouvelle exégèse, puisqu'il était président de la section d'anthropologie au congrès catholique de science de Fribourg : « Personne n'est plus opposé que moi au rationalisme en matière de religion, et personne n'est prêt plus que moi à donner un acquiescement prompt et sans condition aux enseignements de l'Eglise en tout ce qui regarde la foi et la morale.

« C'est qu'il y a une différence totale entre le rationalisme en religion et l'usage légitime de la raison dans la discussion des questions de science, d'histoire ou d'archéologie, qui peuvent être incidemment mentionnées dans les Ecritures, et qui sont indirectement et de loin en relation avec un enseignement de la foi. Sur tous ces points, je réclame, au même titre que tout le monde, — et l'Eglise est la première à accorder à l'intelligence ses justes demandes, — je réclame, dis-je, la liberté complète de poursuivre mes recherches d'après les principes et les méthodes de la science, d'une science débarrassée de toutes les entraves d'un étroit dogmatisme à rebours et non asservie à l'autorité contestable de systèmes surannés ou d'écoles qui ne peuvent se résigner à mourir, lors même que depuis longtemps elles ne rendent plus aucun service. Au nombre de ces questions, se trouvent l'Hexaméron de Moïse, le déluge de Noé, l'origine et l'antiquité de la race humaine, la chronologie biblique, pour ne rien dire d'un grand nombre d'autres sujets semblables d'un égal intérêt. [1] »

L'école qui ne veut pas mourir, nous le verrons plus loin, est la tradition catholique. C'est bien ce que la *Revue biblique* avoue et déplore à son tour, comme le P. Zahm, dans l'amère critique qu'elle vient de faire de la remarquable Histoire sainte publiée en faveur des cours supérieurs, par le savant chanoine Manuge : « Ou bien il (M. Manuge) évite de poser les problèmes embarrassants, ou il les résout dans le sens le plus traditionnel. Reste à savoir si c'est la meilleure façon d'élever la jeunesse [2]. »

Dans la page déclamatoire, plus que théologique et savante du P. Zahm, l'auteur revendique la liberté d'appliquer les méthodes scientifiques à la recherche des problèmes qu'il spécifie. Personne ne lui conteste cette liberté, personne ne la conteste à aucun savant. Seulement si ses recherches le conduisent à des conclusions diamétralement opposées à celles de nos Livres saints, que fera-t-il ? Sacrifiera-t-il ses conclusions scientifiques, ou sacrifiera-t-il les conclusions scripturaires ? Si les conclusions de la science l'amènent, avec M. de Lapparent, à établir que le déluge n'a pas existé, niera-t-il l'existence du déluge ? Et s'il affirme, pour rester biblique, que le déluge a

[1] *Bible, science et foi.* Introduction, p. XIII.
[2] *Revue biblique* du 1er juillet 1897.

existé, que fera-t-il de ses conclusions scientifiques ? Toute la question est là [1].

II. — Mais poursuivons notre étude.

Nous venons d'établir que les dix premiers chapitres de la Genèse sont à peu près exclusivement scientifiques et historiques, qu'ils pourraient aussi bien appartenir à un ouvrage profane qu'à un livre inspiré. Cependant ils doivent avoir une raison d'être. Tout écrivain se propose un but, mais surtout quand cet écrivain est inspiré. L'Esprit-Saint n'a pu solliciter l'intelligence de l'écrivain sacré, le diriger vers ces objets divers de science et d'histoire, sans se proposer un but, et un but religieux ; cette fois, nous en convenons avec Baronius : il a écrit, ou plutôt fait écrire pour nous montrer comment on va au ciel. Quel est donc ce but ? Dans quel but ont été écrits les dix premiers chapitres de la Genèse ? Quel résultat Moïse a-t-il voulu atteindre ?

Nous n'hésitons pas à lui supposer l'intention de combattre la grande erreur de son temps, et volontiers nous dirions que les débuts de la Genèse sont un traité contre l'idolâtrie.

Cette affirmation peut, au premier aperçu, paraître paradoxale. Le nom n'y est même pas articulé : pas de discussions, pas de raisonnements, pas de réfutations pour en faire voir l'inanité, mais à la réflexion, il est impossible de s'y méprendre ; comme écrivain inspiré, comme homme de génie, le conducteur du peuple hébreu ne pouvait se dérober à cette tâche. Ainsi que le dit saint Etienne dans son discours aux Juifs, Moïse élevé à la cour de Pharaon, avait été instruit dans toutes les sciences des Egyptiens. L'Egyptologie constate que l'âge auquel il vécut en Egypte et en tira son peuple fut un moment de haute civilisation. Mais au milieu de cette prospérité matérielle et artistique, la religion était livrée exclusivement à l'adoration de l'homme, des ancêtres sous le nom de dieux et de héros ; à l'adoration des éléments, particulièrement du soleil ; à celle des animaux considérés soit dans leur réalité matérielle, soit dans l'idée qu'ils symbolisaient. C'est au milieu du foyer idolâtrique le plus intense, le plus universel, qu'était né, qu'avait grandi, qu'avait pris tout son développement le peuple hébreu, c'est-à-dire le peuple destiné à conserver intact le dogme de l'unité de Dieu. Faut-il s'étonner de sa tendance idolâtrique, de son entraînement à faire comme il avait vu toujours faire, comme il ne cessait de voir faire tous les peuples ? Les Chananéens, les Assyriens, les Chaldéens, qui depuis des siècles dominaient la Terre promise, n'étaient pas moins idolâtres, et c'était au milieu de cette idolâtrie que les descendants d'Abraham revenaient habiter. Moïse, à tout prix, devait donc la combattre pour éclairer son peuple et le préserver.

Il n'était du reste pas possible que Dieu et son interprète se montrassent si sévères dans leur législation pour la répression du polythéisme, et que pour en triompher ils s'adressassent à la volonté sans éclairer l'intelligence, sans l'attacher par conviction au dogme de l'unité de Dieu.

Le culte des idoles n'était pas une simple défaillance de la volonté, elle était plutôt une triste et honteuse erreur de l'esprit. C'étaient les ténèbres intellectuelles qui produisaient la déviation morale. Il eût été en dehors de toute sagesse, injuste et inhumain, de frapper la volonté par de rigoureuses pénalités, avant de lui avoir apporté le secours intellectuel de la vraie lumière. Moïse n'a évidemment pas commis un aussi grave manquement. Il a quelque part combattu doctrinalement, d'une façon quelconque, cette plaie hideuse de l'humanité, qui avait donné sa foi au démon avant son rachat par le Rédempteur.

Si les commencements de la Genèse ne sont pas, dans sa pensée, un véritable traité contre l'idolâtrie, destiné à montrer qu'elle est sans fondement dans la doctrine, dans la science et dans l'histoire, il faudrait nous faire voir ailleurs, dans le Pentateuque, la réfutation qu'il en a faite. Nous ne rencontrons que dans ces premières pages une exposition dogmatique et historique capable de faire comprendre au peuple de Dieu le crime de ces coupables pratiques, qu'il avait si difficile de prendre pour un mal, puisqu'elles faisaient l'objet du culte de l'universalité des nations.

Mais si Moïse a eu en vue principalement de combattre l'idolâtrie, quelle a été sa méthode pour atteindre ce résultat ? Va-t-il employer le raisonnement, la discussion, les arguments métaphysiques ? Car la théologie scolastique nous a jetés dans cette voie de la métaphysique, si peu accessible à l'intelligence des foules, en dehors de laquelle cependant il nous semble qu'il n'existe pas de démonstration ni de certitude. La théologie expose peu, mais elle objecte et elle résout. C'est la méthode opposée à celle des livres saints, qui se contentent d'exposer et d'emprunter aux choses sensibles les éléments de leur exposition. La vérité porte en effet sa démonstration avec elle-même. Il suffit de la voir pour y acquiescer, de la faire voir pour engendrer la conviction. Les vérités les

[1] La question n'est pourtant pas insoluble.
La nouvelle école veut sacrifier la Bible à la science en torturant les textes : c'est là sa grande erreur ; on ne pourrait la combattre avec trop d'énergie. Non plus la science ne doit pas être sacrifiée à la Bible. Le savant et le chrétien se concilient très bien dans le même individu. La foi du chrétien est une certitude, l'affirmation du savant est une hypothèse. Le chrétien dit : L'homme date certainement de sept mille cinq cents ans environ. Le savant dit : L'homme tertiaire (contesté du reste par l'ensemble des savants actuels) date peut-être de deux cent mille ans. La contradiction n'existe pas entre ces deux données contradictoires ; ce n'est pas une certitude opposée à une certitude, c'est une hypothèse opposée à une certitude. Le savant, pour plaire à la foi, ne peut pas mentir à la science ; il est obligé d'affirmer ses conclusions, eu égard à l'état actuel des découvertes. Il ne peut mentir davantage à la foi pour plaire à la science, en donnant son hypothèse comme une réalité, en la transformant en certitude, quand elle n'est qu'une étape vers la vérité scientifique et non son point d'arrivée. Aussi les ennemis de la science et de la Bible sont les savants incrédules et nos nouveaux exégètes. Ils convertissent en certitude l'hypothèse scientifique, les uns par incrédulité religieuse, les autres par trop de crédulité scientifique.

plus intellectuelles nous viennent de notre raison par le dehors, par les choses sensibles et palpables. Dieu invisible communique visiblement avec nous par un acte sensible, par le miracle ; il se fait voir à nous par son incarnation, comme les hommes se voient et se connaissent entre eux ; il nous infuse son être divin par le signe sensible des sacrements. Il emprunte également son enseignement aux choses extérieures, aux faits de l'histoire, aux affirmations des sciences, aux paraboles, aux raisonnements et aux comparaisons les plus usuels et les plus répandus. La méthode d'en appeler aux choses sensibles, pour faire pénétrer dans les esprits l'intelligence des choses intellectuelles et supra-sensibles, est essentiellement celle de Moïse. Il ne semble pas combattre directement l'idolâtrie, on se demande même s'il y songe, et il la désarme par une exposition de doctrine, qui en ruine le fondement. Saint Augustin a résumé en deux mots le système du Polythéisme : tout y est Dieu excepté Dieu lui-même. Moïse en prend le contrepied. Il ne démontre pas l'existence de Dieu : on ne démontre pas Dieu à l'homme qui le respire par tous les pores. On n'avait pas surtout besoin de le démontrer au paganisme, qui installait partout l'idée divine. Que va-t-il donc affirmer de Dieu? Son aséité ? Non. Sa perfection infinie ? Pas davantage. Dans l'infini de Dieu, il ne choisira qu'une notion, mais celle qui renverse d'un coup l'erreur idolâtrique : il affirmera le Dieu créateur. Cette affirmation, il ne la concentrera pas dans une simple formule. Il en frappera l'esprit en lui déroulant la série des diverses étapes parcourues par l'acte divin. Il mettra l'humanité, il mettra les Juifs, il mettra l'idolâtrie en présence de l'opération souveraine, qui par ses diverses interventions, donne naissance à tout. Il le fait pour mieux saisir l'attention, pour la fixer, pour persuader l'esprit par une description accessible à tous. Il le fait surtout pour ne laisser aucun échappatoire au sectateur des idoles. Si Moïse ne l'avait pas placé en face des opérations multiples de l'acte créateur, le paganisme aurait bien su trouver quelque recoin, où n'ayant pas aperçu l'intervention suprême, il aurait installé ses faux dieux et se serait dérobé à l'adoration du Dieu véritable. Mais impossible ; toutes les grandes scènes de la création se dérouleront à ses regards. Sous l'impulsion irrésistible du premier principe, chaque grande force de la nature va venir occuper sa place à son rang, aucune n'ayant été nécessaire à celle qui la précède, toutes tirées de la matière par le Créateur de la matière. C'est alors que Moïse écrira l'étonnante page scientifique qu'il met là comme la préface de nos saints Livres, et grâce à laquelle il rétablit la vérité dans les esprits. Dieu y reprend sa place. Il est le tout du tout, le reste n'est que l'accident et la contingence, depuis le soleil, ce fameux dieu de tous les temples égyptiens, sans lequel la terre a pu naître et développer une luxuriante végétation pendant trois périodes de sa durée, jusqu'aux animaux évoqués à la vie successivement, jusqu'à l'homme, le roi de l'univers, mais sorti, lui aussi, de la commune poussière.

Cette page scientifique, qui a suscité tant de discussions, parce qu'on n'a pas voulu en comprendre la portée, n'est donc pas un hors-d'œuvre sous la plume de l'auteur de la Genèse. Elle n'est pas non plus un traité scientifique, elle est essentiellement dogmatique. Elle a pour but de rétablir dans les intelligences la notion de l'unité et de la souveraineté de Dieu. Elle est le point d'appui sur lequel il entend asseoir le dogme de la création, qui doit renverser l'erreur idolâtrique. Dieu a inspiré cette belle page, principalement pour mettre son intervention en relief, pour en affermir plus fortement la conviction, pour déloger toutes les fausses idées de l'idolâtrie alors universellement régnante. Elle est l'argument de fait opposé à toutes ses erreurs. Tous vos dieux, le soleil, les astres, les animaux, vos héros ne sont pas des dieux, puisqu'ils ont été faits par Dieu. Quoi de plus doctrinal, de plus intimement lié à ce qui fait l'objet propre de la Révélation, de l'enseignement de l'Eglise et du contrôle de la tradition ?

C'est la même méthode que Moïse applique dans les pages qui suivent. « L'antiquité de l'homme, écrit le P. Zahm, est une question favorite pour les sceptiques et les athées contemporains ; » il en donne une raison, qui n'est peut-être pas la vraie ou du moins la principale. L'erreur, dans tous les temps, a besoin de se plonger dans l'obscurité des âges les plus reculés. Ç'a été la caractéristique de l'idolâtrie. Sa force a été d'amonceler les siècles sur les siècles, pour légitimer ses croyances et son culte. Rien ne dissimule les laideurs et ne grossit les œuvres des personnages, comme le lointain des âges. Il y a là des nuages, des ténèbres, des profondeurs de nuit, que recherche l'erreur pour masquer ses commencements et justifier, par la longueur du temps et l'assentiment général, le ridicule de ses conceptions. Le paganisme, plaçant des dieux partout, avait besoin d'en reculer les origines dans un passé insondable, comme l'évolutionnisme contemporain, qui ne veut voir Dieu nulle part, réclame l'amoncellement des siècles et des périodes pour en dérober la vue. L'Egypte avait ses dynasties divines qui régnèrent trente mille ans. L'Assyrie eut aussi ses rois divins qui régnèrent les uns trente-six mille ans, les autres quarante-trois mille, d'autre quarante-six mille, d'autres encore soixante-quatre mille ans, pendant une période totale de quatre cent soixante-huit mille ans. Puis à toutes ces fables d'antiquité s'ajoutaient des fables de cosmogonie, qui s'étayaient les unes les autres.

Toutes ces erreurs lamentables étaient connues des Hébreux, leur pente à l'idolâtrie s'en trouvait fortifiée. Il fallait réagir contre toutes ces démences. Mais comment opérer la réaction ?

Naturellement en opposant les faits aux faits, l'histoire à l'histoire. La croyance idolâtrique était plus historique que doctrinale ; c'est donc l'histoire véridique qui redressera les faussetés de l'histoire fabuleuse.

L'histoire des dynasties divines, leur antiquité, les faits et gestes de leurs rois seront mis à néant par le récit de l'histoire de l'humanité et la fixation de sa chronologie.

De là les développements donnés à la création d'Adam. Puisque au fond, tous ces dieux, qui s'enfonçaient dans le lointain des siècles, n'étaient pas autre chose, même aux yeux du polythéisme, que les premiers ancêtres, Moïse fera tout au long le récit de la vie du premier de tous, et du même coup il révèlera le dogme de la déchéance. Si quelqu'un doit être divin, plus divin que personne, c'est à coup sûr celui-là. Eh bien ! il ne l'est pas du tout. Il vient de Dieu, qui l'a fait de terre ; il n'est pas éthéré, il est terrestre, si bien terrestre qu'on connaît le lieu où il a vécu. Sa terre natale est là près de la nôtre, au paradis terrestre, à quelques stades du lieu d'origine d'Abraham, au confluent de l'Euphrate, du Tigre, du Phéson et du Géhon, le Karoun et la Kerka modernes. Dans le cas où la description si précise, si détaillée de la topographie du paradis terrestre, n'aurait pas le but que nous indiquons, qu'on nous dise celui qu'elle peut avoir au point de vue de la Révélation du dogme ou de la morale. A moins de soutenir que l'écrivain sacré n'a pas eu de but et qu'il a écrit au hasard de la plume.

Le premier ancêtre n'est pas un dieu, il n'est pas davantage le père des dieux. Auteur du péché, il a donné le jour à une race pécheresse, que Dieu a exterminée par le déluge. Cette race à laquelle vous n'appartenez même pas, puisque elle a été détruite, a vécu la vie de dix patriarches dont nous savons l'âge. Pour vous, vous ne remontez qu'au déluge, vous n'en êtes séparés, jusqu'à l'époque d'Abraham, que par dix autres générations patriarcales, et leur durée est également connue. Aussi vos ancêtres, ces dieux fantastiques dont vous bercez vos imaginations, les voici : Egyptiens, le vôtre est Mesraïm ; Assyriens, le vôtre est Assur ; Negritos et Nègres de l'Asie et de la Nubie, le vôtre est Chus. Et ici nous ferons la même question que plus haut. Si telle n'est pas la pensée de l'écrivain inspiré, qu'on nous dise celle qui l'a conduite, en nous racontant le déluge, en nous donnant les listes patriarcales, en nous énumérant les ancêtres des divers peuples. Qu'expriment surtout ces listes patriarcales avec leurs dates et leur remarquable précision ? Quel sens renferme ce fameux tableau ethnographique que la science la plus osée ne parvient pas à contredire ? Si la Bible n'a été écrite qu'en vue de la Révélation, si les pages de la Genèse ne sont que des pages d'histoire religieuse, cette histoire avec tous ses détails était inutile, au point de vue du dogme et de la morale. Il ne s'agit pas de passer devant toutes ces difficultés comme si elles n'existaient pas. Il faut les résoudre avant de nous dire qu'il n'y a pas de déluge, qu'il n'y a qu'un déluge restreint, que la chronologie biblique n'existe pas, ou autrement on articule des affirmations qui ne tiennent pas debout.

III. — Et pour entrer en plein dans notre sujet, pourquoi n'y aurait-il pas de chronologie biblique ? Est-ce parce que Moïse aurait ignoré la chronologie du monde ? Est-ce parce qu'elle était sans but religieux ? Mais la chronologie du monde était tellement motivée sous sa plume, qu'en la passant sous silence il se serait privé de l'arme la plus puissante contre le polythéisme de l'Egypte et de l'Assyrie, dont étaient imbus les Hébreux. Il pouvait leur montrer que l'amoncellement des siècles, dont ils entendaient couvrir leurs croyances, était une pure invention, que l'existence de l'homme remontait à peine à trois mille ans, celui des empires à dix-huit cents ans ; par ce détail topique, il ruinait leurs fables, et ce détail, il ne l'aurait pas donné, et cette antiquité prestigieuse, il ne l'aurait pas fait crouler ! Il aurait refusé à son peuple ce secours efficace pour le soustraire à l'erreur toujours prête à l'envahir ; il aurait refusé aux croyants de tous les âges, à nous tous, cette tranquillité d'esprit et de foi toujours battue en brèche par la fausse science, par l'évolutionnisme impie, par la géologie et l'archéologie préhistorique athées !

On nous dit que la chronologie est une science purement profane, que la Révélation n'a pas pour but de nous instruire des sciences profanes. Par ce que nous venons de dire on peut apprécier la valeur de cet argument. On peut voir que la chronologie du monde est intimement liée à la défense du dogme. Aussi les incrédules ne s'y trompent pas comme nos modernes catholiques. Ils sont unanimes, dans tous les siècles, à professer une antiquité illimitée des choses, parce qu'une antiquité limitée nous rapproche trop de Dieu. Où est Dieu, au commencement des choses, dans ces centaines et centaines de milliers, dans ces millions de siècles ? Nous ne l'apercevons pas, puisque nous n'apercevons pas de commencement. Le voici au contraire, nous le voyons, nous le touchons, nous lui parlons, quand nous pouvons affirmer : dix générations patriarcales d'Abraham au déluge ; dix autres générations du déluge à Adam ; puis Dieu apparaissant, pétrissant de ses mains divines l'homme, qui peut se dire en toute évidence : « Je suis de Dieu, » et cette évidence et cette foi joyeuse et profonde, qui le relie à Dieu, c'est la chronologie qui les lui apporte. Aussi est-ce la raison pour laquelle la bataille religieuse se livre sur le terrain chronologique ; voilà pourquoi l'incrédule la repousse, dût-il fausser la science, dût-il fausser toutes les sciences, et nous restons stupéfaits de voir ce qui ne s'était jamais vu, des catholiques contemporains s'unir à lui pour la repousser à leur tour.